

MAISONS D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

VILLA MARIE-ANGE & LA GUITARE

HÉBERGEMENT ADOLESCENT.E.S

SECTEUR
ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

MECS Villa Marie-Ange
13, chemin de l'Archet – 06200 Nice
Tél. 04 97 03 29 60
direction-enfance-famille@fondationdenice.org

MECS La Guitare
4, avenue de Gairaut – 06100 Nice
Tél. 04 92 07 12 13
direction-enfance-famille@fondationdenice.org



FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.

SOMMAIRE

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....	3
1.1 – PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES	3
1.2 – LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE.....	4
1.3 – LES EQUIPES	6
1.4 - SIMPLIFICATION ET MODERNISATION DU FOND DE ROULEMENT DES EDUCATEURS	6
1.5 - L'ADMINISTRATIF S'ADAPTE A LA CRISE SANITAIRE.....	6
1.6 - LES TEMPS DE RENCONTRES, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS.....	7
1.7 – LES MODALITES D'ADMISSION	8
1.8 – LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE.....	10
II - L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE DANS NOS MECS	12
2.1 - DEVELOPPER « LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES » UNE PRIORITE	12
2.2 - LA METHODOLOGIE DPA	13
2.3 - INTERVENTION A L'IESTS.....	13
2.4 - LE WORLD CAFE A LA GUITARE	14
2.5- LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)	16
2.6 - L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE	16
III - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	20
3.1 - ROLE ET MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS..	20
3.2 - ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE A LA GUITARE	21
3.3 - LA PSYCHOLOGUE A LA VILLA MARIE ANGE FACE A LA CRISE SANITAIRE.	23
IV - L'ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.....	25
4.1 - L'INAUGURATION DE LA SALLE ZOUNZOUN.....	25
4.2 - LES ACTIVITES COMMUNES DE NOTRE POLE ADOLESCENTS.....	27
4.3 - LA GUITARE ET LA VMA A ALLOS	28
V - LE CONFINEMENT A COMPTER DU 17 MARS.....	29
5.1 LA CLASSE A LA MAISON.....	30
5.2 LES MOYENS DEVELOPPES PAR LA FONDATION ET LES PARTENAIRES	31
5.3 LES ACTIVITES « CONFINEMENT » DES INTERNATS.....	33
VI - LES PROJETS EDUCATIFS	43
6.1 – C'EST MON PATRIMOINE.....	43
6.2 – LA CUISINE EDUCATIVE.....	45
6.3 - LES PARTENAIRES	46
6.4 – EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE :.....	49

VII - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE	51
7.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 A 2020	51
7.2 – STATISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS SUR LE POLE HEBERGEMENT.....	52
7.3 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE.....	56
7.4 – LES ORIENTATIONS	57
VIII - GESTION DES MOYENS HUMAINS.....	59
8.1 - REORGANISATION DES SECTEURS DE LA FONDATION VALIDEE EN FEVRIER 2020....	59
8.2 – ORGANIGRAMME	61
8.3 – ORGANIGRAMME DU SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES	62
8.4 – LES COMMISSIONS DE TRAVAIL ET FORMATION DU PERSONNEL.....	63
8.5 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS	65
8.6 -LES BENEVOLES	66
8.7 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL.....	67
IX – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES.....	68
9-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES	68
9-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES.....	68
X – GESTION DES MOYENS FINANCIERS	71
10-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	71
10-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	72
10-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	73
XI – CONCLUSION	74
XII – PERSECTIVES.....	75
A N N E X E S.....	76

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

1.1 – Présentation du Pôle hébergement Adolescents-es

En date du 03 janvier 2017 et selon l'arrêté n° 2017-19 du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a acté le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement pour quinze années des MECS¹ de la Guitare et de la Villa Marie-Ange. Le Conseil Départemental autorise par la même, leur regroupement au sein du pôle « Hébergement Adolescents La Guitare – Villa Marie-Ange » Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES.

Ce Pôle est autorisé à recevoir des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- ✚ Hébergement « La Guitare » : (24 places)
 - Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places mise à disposition dont 1 place repli PAD/AEDR en accueil d'urgence
 - 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans

- ✚ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)
 - Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD²/urgence

Le Pôle Hébergement Adolescents s'inscrit dans le cadre général des lois relevant de la protection de l'enfance, dont la dernière loi du 14 mars 2016, du schéma départemental 2016/2020, du CPOM 2018-2022 et des axes stratégiques de la Fondation de Nice.

L'objectif prioritaire demeure l'accueil d'adolescents(es) sur la Guitare et la Villa Marie-Ange en privilégiant l'autonomie des jeunes à partir de 16 ans et « en mettant en œuvre toutes les actions susceptibles de développer le pouvoir d'agir des adolescents, des familles pour renforcer leur écoute, valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action. »

En 2020



- **Hébergement « La Guitare » : 18 jeunes accueillis**
 - L'internat : 9 places dont une place de repli PAD d'urgence. Héberges dans une maison située au 4 avenue de Gairaut- NICE, cette proximité avec la ville et les transports en commun permet de travailler et de favoriser la mobilité des adolescents accueillis.
 - Chaque jeune dispose d'une chambre individuelle équipée d'une salle de douche.
 - Le grand jardin favorise les activités en extérieurs (barbecue, potager, foot...)
 - Appartements pour 9 garçons âgés de 16 à 21 ans

¹ Maison d'Enfants à Caractère Social

² Placement A Domicile

- **Hébergement MECS « Villa Marie-Ange » : 15 jeunes accueillies**

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place de repli PAD/ urgence, situé au 13 Chemin de l'Archet – NICE
- Appartements pour filles âgées de 16 à 21 ans : 6 jeunes



Appartements : C'est un outil commun aux deux MECS avec une répartition de 9 places pour les jeunes garçons et 6 pour les jeunes filles.

Nos appartements, au nombre de 13, sont situés aux alentours des internats, ce qui favorise la proximité et le lien entre les adolescents accueillis et les équipes. Nous disposons de studios et de trois appartements permettant la colocation.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun.

Les appartements peuvent héberger des adolescents (es) de plus de 16 ans qui étaient accueillis sur le collectif de la Villa Marie-Ange ou de la Guitare après une évaluation de leur autonomie par l'équipe éducative. Nous pouvons également accueillir des jeunes qui nous sont présentés par les équipes des Maisons des Solidarités. Une procédure d'admission spécifique est alors mise en œuvre.

Les places de repli au sein de nos internats

Au mois de juin 2018, le service du Placement A Domicile (PAD de la Fondation) a bénéficié d'une extension de 12 places pour un public d'adolescents (es) de 14 ans à 18 ans.

De ce fait, une place de répit dans chaque internat est destinée au service du PAD du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles. Depuis octobre 2018, chacun des membres de l'équipe du PAD, à tour de rôle, intervient sur la Guitare et la Villa Marie-Ange une fois par semaine.

L'objectif recherché est de permettre à l'équipe du PAD de s'approprier le fonctionnement et la dynamique des deux MECS. Cette appropriation permet de faciliter la réalisation d'un repli en cas de difficulté importante au sein de son milieu familial. Leur présence est également considérée comme un renfort pour les équipes d'internats facilitant la gestion du quotidien ou la mise en œuvre de projet.

En 2020, nous avons également répondu à des demandes de repli pour les mesures d'AEDRⁱ. Ce temps de répit permet au jeune et à sa famille de prendre le recul nécessaire à la suite d'une « crise » pendant 5 jours maximum. Ce moment de séparation a pour objectif de rétablir les relations parents-enfants dans un lieu neutre.

1.2 – Les missions et les objectifs de la Guitare et de la Villa Marie-Ange

Les missions

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer, en partenariat avec l'ASE³, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

Les objectifs

L'objectif principal de notre Pôle Adolescents est de placer le jeune au centre des interventions.

- Proposer un lieu neutre et sécurisant aux adolescents (es) accueillis (es) et accompagnés (es)
- Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux)
- Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- Les préparer à l'autonomie
- Prendre en compte et gérer les troubles du comportement
- Prévenir les risques liés au mal-être ;
- Permettre l'épanouissement personnel ;
- Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

³ Aide sociale à l'enfance

1.3 – Les équipes

GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
1 Coordinatrice	1 Cheffe de service
6 Educateurs Spécialisés	4,5 ETP Educateurs Spécialisés
1 Educateur Scolaire	1 Conseillère en Economie Sociale et
1 Monitrice éducatrice	2 Monitrices éducatrice
1 Apprentie	1 Apprentie
1 Psychologue à mi-temps	1 Psychologue à mi-temps
1 maitresse de maison à 3/4 temps	1 maitresse de maison à mi-temps
3 surveillants de nuit	2 surveillants de nuit
1 secrétaire 2 jours par semaine	1 secrétaire 2 jours par semaine
1 comptable au siège référente du pôle adolescents + interventions sur site	
Stagiaires	
Bénévoles	

1.4 - Simplification et modernisation du fond de roulement des éducateurs

Depuis 2020, tous les éducateurs disposent d'une « MOONCARD ». Ces cartes bancaires reliées à un compte professionnel unique permettent tout type de dépenses dont le champ, et le montant maximum a été défini par le chef de service. Une interface informatique permet la justification des dépenses à distance ce qui diminue les risques de perte de documents.

1.5 - L'administratif s'adapte à la crise sanitaire

Le télétravail a été incité pour le personnel administratif. La direction et le service informatique ont mis à disposition de la secrétaire du Pôle un ordinateur portable équipé d'un VPN. (Virtual Private Network).

La secrétaire n'a eu de cesse de proposer des tableaux pour assurer le plan de continuité, le suivi des effectifs, les visites d'appartements.

L'envoi des fiches ESSMS au département pour permettre la traçabilité des cas contacts, suspects et avérés en lien avec la direction et les cadres des services.

Il a fallu également rédiger des courriers aux familles pour assurer le lien, les attestations de déplacement pour les salariés et l'affichage dans tous les lieux rappelant les gestes barrières, port du masque obligatoire et capacité d'accueil pour toutes les salles.

« Je ne me suis jamais sentie seule dans cette période particulière, j'ai pu compter sur la direction, les cadres des services, les équipes ainsi que mes collègues secrétaires du secteur et du siège »

H.G - Secrétaire du Pôle Hébergement Adolescents

1.6 - les temps de rencontres, de travail et de partages collectifs

➡ L'analyse des pratiques : un soutien indispensable

L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Il s'agira notamment d'analyser les interférences entre les problématiques des adolescents (es) accueillis (es) et les modes de fonctionnement collectif.

En 2020, l'analyse des pratiques a été interrompue au mois de mars. Des interventions ont eu lieu en demi-groupe sur le mois de mai. L'objectif étant d'échanger sur les ressentis liés à la période de confinement total, où les internats ont dû poursuivre leurs missions dans l'intérêt de la continuité de la prise en charge des adolescents.

➡ Les temps de réunions en lien avec le responsable d'activités jeunesse.

Le responsable d'activités jeunesse peut intervenir de façon ponctuelle sur les temps de réunions d'équipe organisées de manière hebdomadaire. Il peut également organiser un temps de rencontre en sus des temps d'échange déjà existant.

Il s'agira pour le responsable d'activités, en collaboration avec le cadre de proximité du service, d'organiser et de mener des réunions qui peuvent avoir différents objets ou formes, mais qui se voudront participatives. Ces temps pourront s'organiser en cercle afin de favoriser l'intelligence collective ou chacun est appelé à prendre position pour faire avancer les sujets de manière efficace.

Il s'agira essentiellement pour le Responsable d'activités de mener :

- *Des réunions dites « d'informations »*. Il s'agira dans ce cadre de transmettre des éléments ou des messages importants aux équipes sur des sujets variés qui peuvent concerner le Service (point financier, recrutement, PPI...), le Domaine d'Activités Jeunesse (rappel consignes sécurité, Gestion COVID en internat...) le Secteur EJJ (réorganisation...) ou la Fondation (Orientations stratégiques...). La Directrice de Secteur pourra également assister à certaines réunions.
- *Des réunions dites de « résolution de problèmes »* qui auront pour objectif de débloquer une situation et résoudre un dysfonctionnement, de trouver une solution à une difficulté rencontrée, de gérer un conflit...
- *Des réunions dites « de projets »*. Elles permettent de mener en revue l'ensemble des projets, notamment ceux mentionnés au sein de notre feuille de route, de suivre leurs évolutions, d'apporter un soutien ou des mesures correctives.

➔ Les réunions d'équipe

Une fois par semaine, l'équipe se réunit autour

- De points institutionnels à régler
- De rendez-vous à planifier
- De temps de réflexion concernant la situation des adolescents (es)



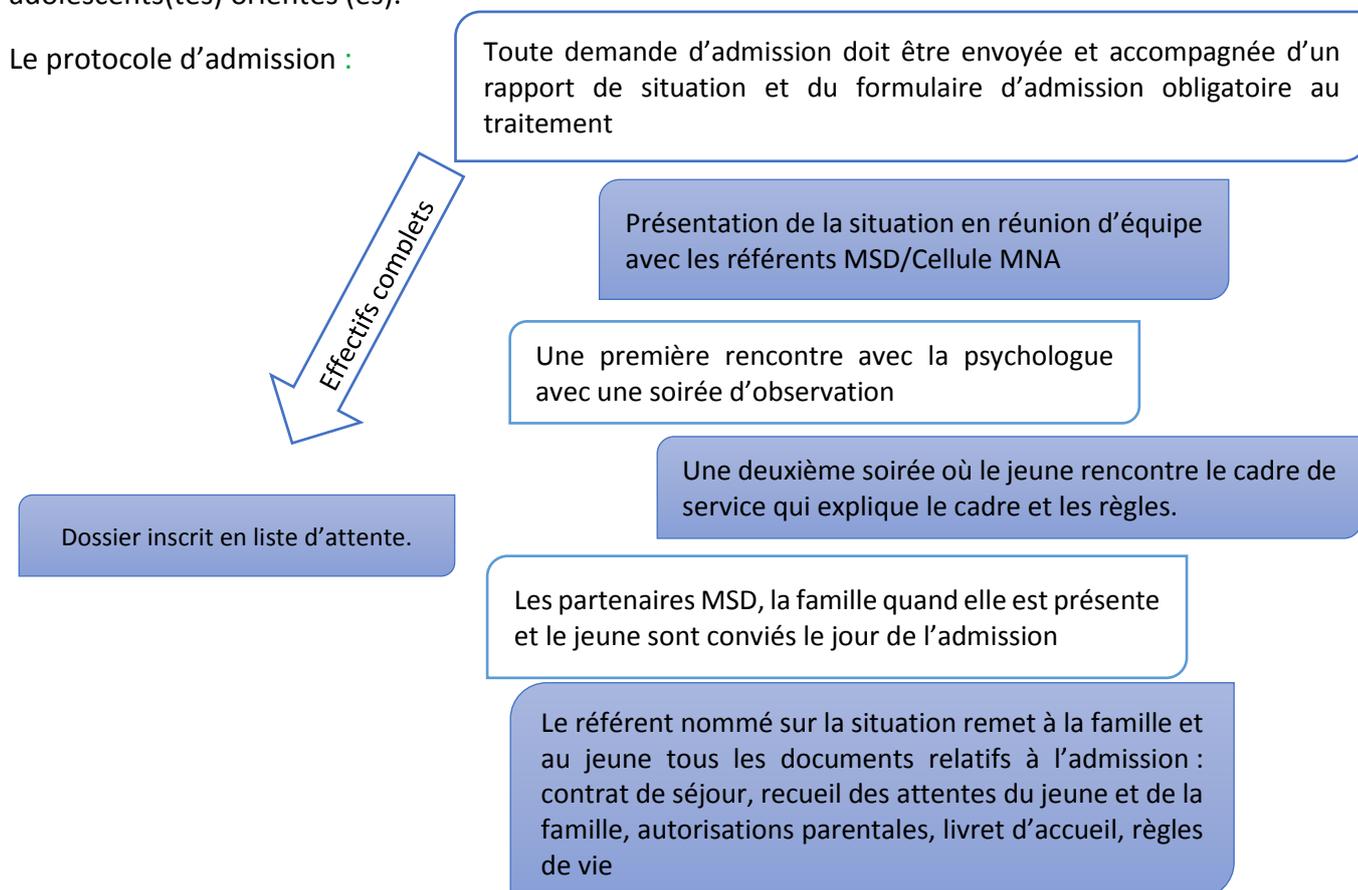
Dans le prolongement de la démarche de formation des directeurs de la Fondation avec « innovons à 360° », un séminaire de formation, d'animation en intelligence collective et de prise de parole a été organisé les 13 et 14 octobre 2020 avec tous les cadres du secteur. Ces outils sont destinés à équiper les cadres afin de développer à tous les niveaux de l'organisation une façon d'être et d'habiter sa fonction conforme aux orientations et à la charte de la relation au travail de la Fondation.

Cette année, nous avons gardé le fonctionnement des réunions dites « en cercle » qui favorisent l'intelligence collective. En 2020, la crise sanitaire nous a conduits à expérimenter les réunions en visioconférence ce qui nous a permis de garder le lien avec les équipes et les partenaires sociaux.

1.7 – Les modalités d'admission

L'admission d'un jeune est toujours un moment important pour la structure. Elle demande des temps de préparation en direction du nouveau jeune, de sa famille, du groupe d'enfants déjà accueillis et de l'équipe. Il s'agit de faciliter l'arrivée et l'intégration au sein du collectif des adolescents(tes) orientés (es).

Le protocole d'admission :



Dans le respect de l'autorité parentale, nous expliquons à la famille qu'elle sera systématiquement invitée à partager des temps de rencontre afin d'échanger sur l'évolution de la situation de leurs enfants. Nous l'incitons à s'impliquer activement dans le suivi des activités éducatives, pédagogiques et de santé mises en place pour leur enfant, tout comme dans la réalisation du projet personnalisé de leurs fils/filles.

Dans une logique de parcours, nous organisons des temps de réunion avec la MET afin de préparer et de sécuriser « le passage » des préadolescents atteignant 14 ans sur les établissements du pôle adolescent.

1.8 – Le public accueilli et accompagné

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant,
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE).
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal)
- D'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil.
- De repli, AEDR, PAD, accueil d'urgence.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années (AED⁴, AED renforcée, AEMO⁵, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

- **Problématiques familiales constatées ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives :**

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents
- Absence ou présence discontinue d'un ou des deux parents.
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial
- Addiction des parents
- Négligence de soins, d'éducation
- Maltraitance physique ou psychique
- Abus sexuel

- **Problématiques des jeunes repérées :**

- Jeunes sous mauvaise influence, relation amoureuse difficile
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH⁶: Hôpital de jour, ITEP⁷ (trouble du comportement), IME⁸ (déficit intellectuel), SESSIP⁹, SESSAD¹⁰,
- Troubles psychiques relevant d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, délinquance, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs.
- Troubles multiples du comportement, problématiques d'attachements incluant celles liées aux abus sexuels et à l'inceste.
- Décrochage scolaire massif depuis l'entrée au collège
- Fugues longues, phénomènes d'errances
- Prostitution du mineur(e)
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool, jeux...)

⁴ Action Educative à Domicile

⁵ Action Educative en Milieu Ouvert

⁶ Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁷ Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

⁸ Institut Médico Educatif

⁹ Service d'Education Spécialisée de Soins et d'Insertion Professionnelle

¹⁰ Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

- Troubles de la conduite alimentaire (Anorexie, boulimie)
- Souffrance psychique (scarification, sexualité débridée)
- Profils délinquants avec un accompagnement de la mesure des services PJJ¹¹, STEMOM¹² (orientation CER¹³, voire incarcération)
- Mineurs non accompagnés : mineurs exilés (conflits de guerre, répression) ou missionnés. Mineurs errants. Mineurs "rejoignant".
- Mineurs exploités victimes de la traite des êtres humains sous la coupe de réseaux mafieux.

- **Description des évolutions marquantes :**

- Accueil de plus en plus fréquent de jeunes présentant des états limites ou des troubles psychiatriques.
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques. (Par ex : la majorité des jeunes accueillis sur la Guitare n'a pas ou plus de lien familiaux)
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat)
- Augmentation du nombre de fugues, défiance à l'autorité (police, justice)
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordés par le magistrat et peu de possibilités de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Augmentation significative des séjours de réflexion et de remobilisation en interne.
- Davantage d'hospitalisations en pédopsychiatrie, en milieu fermé (USPE¹⁴, SIPAD¹⁵) soit dans le cadre d'un bilan ou d'une prise en charge médicale globale, unité hospitalisation courte durée HCD
- La fermeture de la SIPAD en octobre 2020, a entraîné des difficultés dans la prise en charge des adolescents dont le retentissement des troubles psychiques impacte leur fonctionnement global.
- Accueil des MNA de moins de 16 ans, orienté principalement par le Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes situé au CIV de Valbonne.

¹¹ Protection Judiciaire de la Jeunesse

¹² Service Territoriale Educatif en Milieu Ouvert

¹³ Centre d'Education Renforcée

¹⁴ Unité Soins Psychiatriques de l'Enfant

¹⁵ Structure Intersectorielle pour Adolescents Difficiles

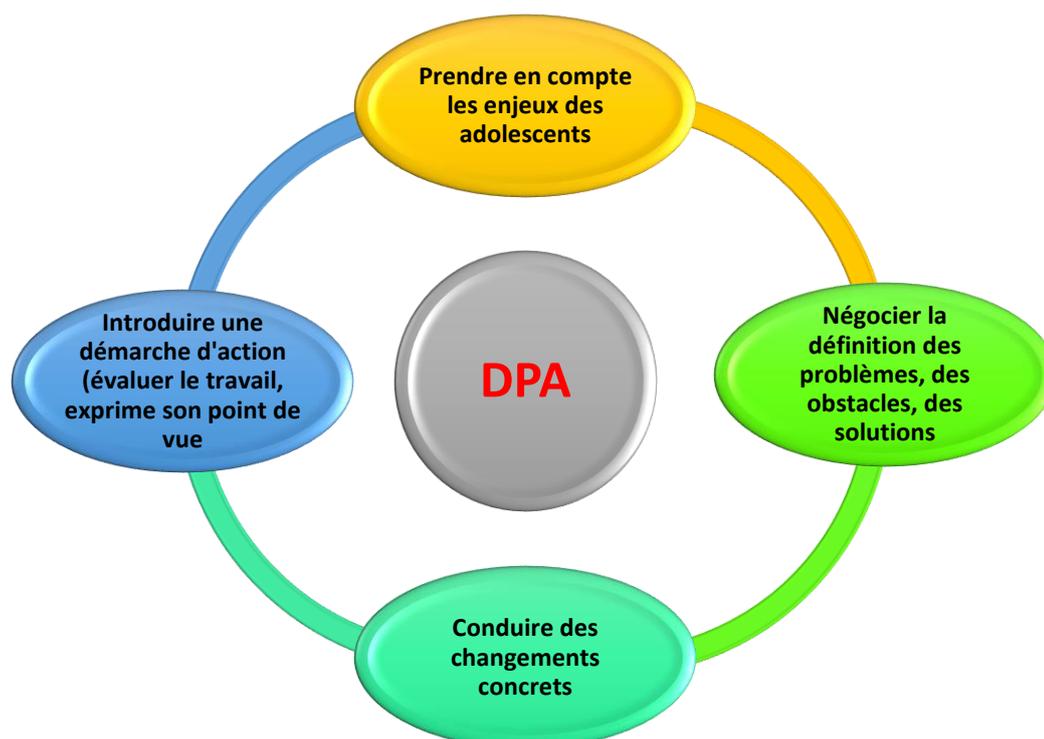
II - L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE DANS NOS MECS

2.1 - Développer « LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES » une priorité

Une des orientations stratégiques de la Fondation est le développement du pouvoir d'agir afin de renforcer la possibilité d'action et de décision des adolescents en vue de les rendre davantage acteurs -trices de leurs parcours et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.



Le Pôle Hébergement Adolescents inscrit la participation des jeunes et la démarche citoyenne au cœur de ses actions. L'éducateur tant à promouvoir des projets émanant de l'initiative des jeunes. L'équipe éducative devient un facilitateur.



2.2 - La méthodologie DPA

Elle consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé
- Initier les conduites responsables
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent supplanter leurs difficultés.

Dans ces conditions, ce concept de « pouvoir d'agir » est « *un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient* » Yann le Bossé¹⁶

Il s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur...

2.3 - Intervention à l'IESTS

Le pôle adolescent accorde une importance prioritaire à favoriser le lien avec l'IESTS, nous avons participé à deux actions :

- ✚ Interventions d'un éducateur et d'un jeune majeur accueilli sur la GUITARE.

La parole de l'éducateur : « *Dans le cadre de mes interventions à l'IESTS, j'ai été sollicité pour intervenir le 22 janvier 2020, auprès des étudiants ASS1 afin d'échanger sur le Développement du Pouvoir d'Agir. Mon objectif était de rendre interactif et d'enrichir la séance. J'ai donc proposé à Kristjan (jeune accueilli à la GUITARE) de témoigner de son expérience au sein de la MECS. Au cours de cette séance, le jeune a parlé des différentes étapes de la réalisation du projet partenarial avec l'association MIR, qu'il a mis en œuvre avec le soutien de l'équipe éducative. Il a également évoqué son rôle d'acteur dans le projet potager réalisé à la Guitare et qui lui a permis de prendre conscience de ses connaissances, savoirs, savoir-faire et aussi de ses limites* ». Z.L. éducateur-spécialisé

Remerciement de l'IESTS « *Bonjour KRISTJAN, toute l'équipe du département intervention sociale ainsi que la direction de l'IESTS vous remercie sincèrement pour votre intervention, votre participation a permis de rendre le cours vivant et interactif, grâce à votre expérience de projet collectif. Le savoir tiré de votre expérience était de qualité et nous permet d'enrichir nos modalités pédagogiques* ».

¹⁶ Yann le Bossé, Professeur titulaire au département des Fondements et pratiques en éducation de l'université LAVAL à Québec. Il dirige le laboratoire de recherche sur le Développement du Pouvoir d'Agir, des personnes et des collectivités.

- ✚ L'équipe éducative de la MECS la GUITARE est intervenue lors des journées portes ouvertes de l'IESTS. Toujours avec l'objectif de développer le pouvoir d'agir de nos jeunes, nous avons sollicité deux adolescents accueillis sur l'internat pour partager leurs expériences et échanger avec les étudiants. Ce temps fort, a permis de présenter notre MECS avec les mots des jeunes accompagnés.



« Je me sens très bien à la Villa Marie-Ange, cela m'a aidée à progresser, et cela m'apaise. Ça m'enlève un certain poids. Je peux compter sur les éducateurs et me concentrer sur mes études, je ne veux pas qu'ils fassent les choses à ma place, mais me conseiller, m'aiguiller et me soutenir quand je vais moins bien, c'est une aide considérable, un soutien moral très important qui m'a permis de me remettre sur pattes. »

A – 17 ans DPA

2.4 - Le World Café à la Guitare

En juin 2020, une rencontre à la Guitare avec les membres du COPIL¹⁷ DPA composé de la Directrice de l'immobilier, de trois chefs de service avec les adolescents-es du Pôle Hébergement et du Service Mineurs Non Accompagnés pour débattre d'un sujet.



Le world café est particulièrement approprié pour stimuler l'intelligence collective. Elle permet la créativité et l'émergence d'idées nouvelles tout en mettant de côté les clivages hiérarchiques. Le format tournant et les discussions en petit comité permettent à tous les participants de s'exprimer.

¹⁷ COPIL : Comité de Pilotage



Synthèse de la discussion avec les jeunes World café du 18/06/2020 à la Guitare

Question 1 : Vous sentez-vous libre dans le cadre de votre accompagnement avec la Fondation ?

Les jeunes disent qu'ils ont de très bonnes relations avec les éducateurs et estiment avoir le choix dans leurs décisions. Ils perçoivent une écoute éducative et constructive et se sentent soutenus dans leurs projets personnalisés. Ils sont aidés pour les études et cela a été renforcé pendant le confinement.

Ils souhaiteraient qu'on leur accorde encore plus de confiance tout en sachant « que la confiance se mérite, il faut savoir donner pour recevoir ». Ils demandent plus de liberté pour la gestion du budget et un assouplissement des sorties libres tout en faisant part d'une liberté acquise dans l'accompagnement au quotidien.

Question 2 : Est-ce que la prise en charge de la Fondation vous permet de proposer des choses nouvelles ou différentes ? En avez-vous déjà proposé et ont-elles été mises en place ?

« Les équipes sont à l'écoute de nos projets. »

Les jeunes sentent la possibilité de proposer des choses, mais elles ne peuvent pas toujours être mises en place en fonction de la réglementation en vigueur, exemple : les camps sur une durée supérieure à trois jours.

Parfois les propositions sont suivies d'exemples : Possibilité de présence d'amis extérieurs à la structure, voisinage pour des événements, anniversaire, fête...

De plus, un projet à l'initiative d'un jeune s'est concrétisé : la distribution de repas en partenariat avec l'association MIR pour les publics les plus en difficulté.

Question 3 : Comment ressentez-vous le DPA dans le cadre de votre accompagnement ? Comment l'améliorer selon vous ? Qu'est-ce qui viendrait à l'encontre du DPA selon vous ?

« Pour nous, le DPA, c'est nous laisser le choix au quotidien. »

« Pour améliorer ; nous devons faire plus confiance aux éducateurs et vice versa. Lorsqu'on fait une requête exceptionnelle, on devrait pouvoir être entendu. »

Entamer des discussions avec l'équipe éducative avec des propositions de solutions argumentées
Frein : Ne pas oser demander par peur d'avoir des réponses négatives et le manque de confiance en soi.

2.5- Le Conseil de Vie Sociale (CVS)

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est obligatoire lorsque l'établissement ou le service assure un hébergement ou un accueil de jour continu. Il a été instauré par la loi n°2002-2

Ce CVS est mixte et il regroupe les jeunes qui représentent l'internat et les appartements. C'est un espace citoyen. En 2020, à la suite des restrictions sanitaires liées au COVID, nous avons organisé un seul CVS par internat, en séparant donc le groupe des filles et des garçons.

Le Conseil de Vie Sociale permet d'ouvrir le débat, sans jugement. Les représentants des jeunes, après s'être entretenus avec chacun de leurs pairs, préparent une série de questions que les adolescents(es) accueillis(es) souhaitent poser à la direction. Il s'agit généralement d'interrogations qui permettent de dégager des axes d'amélioration du cadre de vie des jeunes accueillis (entretien des locaux, projets de travaux ou d'équipements) ainsi que l'organisation intérieure et la vie quotidienne de l'établissement (animations sociales culturelles et vie institutionnelle) des deux internats et des appartements. Les jeunes peuvent également proposer des projets à mettre en œuvre.

Il permet aussi d'échanger sur les événements indésirables survenus sur les établissements. Chaque jeune représentant du CVS devient un fort vecteur de mobilisation, voire de remobilisation pour ses pairs.

2.6 - L'accompagnement vers l'autonomie

« L'autonomie passe par la prise progressive de responsabilités. » S.L coordinatrice Guitare, pour ce faire, nous pensons qu'il est important pour les jeunes accompagnés de :

- Laisser prendre des initiatives progressivement, en valorisant leurs actions, en travaillant la gestion du budget.
- Capacité à faire des choix, définir leur identité
- Accompagner dans la gestion de leur lieu de vie.
- Informer graduellement sur les institutions publiques et la gestion administrative (CPAM, mission locale, Pôle emploi, Impôts...).
- Faciliter l'insertion professionnelle ou l'accès à une formation.
- Construire un réseau social soutenant en valorisant le lien social et l'ouverture vers l'extérieur.
- Sensibiliser les jeunes sur l'accès au soin

La gestion financière

L'aspect budgétaire est travaillé tout au long de l'accueil d'un (e) adolescent(e). L'éducateur(trice) référent(e) est en charge du budget alloué à ses référés. Il doit veiller à la bonne gestion de ces allocations qui comportent plusieurs volets (argent de poche hygiène, téléphone, vêture, alimentation pour ceux qui sont en appartements.). L'éducateur(trice) peut également accompagner un (e) adolescent (e) dans la gestion de ses revenus en cas d'activité professionnelle (apprentissage, CDD). L'épargne est une priorité lorsque le jeune perçoit un salaire.

Cette année, nous avons intensifié la mise en place des versements des allocations des jeunes hébergés en appartement par virement bancaire, y compris pour les moins de 18 ans qui ont pu accéder à l'ouverture d'un compte bancaire.

Cette mesure permet une plus grande autonomie des jeunes dans la gestion de leur budget mensuel, en effet, il faut apprendre à organiser les dépenses en fonction du budget disponible de manière très concrète plutôt que théorique avec une enveloppe déterminée par la direction pour chaque poste de dépense. Les jeunes sont bien sûr épaulés par l'équipe éducative.

La scolarité et l'insertion professionnelle

L'accompagnement vers l'autonomie passe par l'inscription du jeune dans un processus d'insertion et de définition de projet. L'autorité parentale est sollicitée à chaque instant du parcours scolaire.

Nous sollicitons les administrations de droit commun ainsi que les services internes de la Fondation.

Nous pouvons nous appuyer sur les partenaires cités dans le chapitre 6.3. Travailler en partenariat implique une co-construction du projet entre le jeune et sa famille, ses enseignants, l'équipe éducative et les intervenants. La proposition de la structure doit répondre aux besoins identifiés par le jeune et son enseignant (ou que la MECS a aidé à identifier). La structure propose un projet avec les outils et les méthodes employées, qui seront adaptées aux objectifs du jeune. Le projet doit pouvoir évoluer. Cette co-construction doit être appliquée à tout moment : préparation en amont, intervention et évaluation a posteriori.

L'équipe éducative accorde une place importante pour tout ce qui a trait aux rencontres avec les professeurs, l'orientation, les lieux de stage, la gestion des situations particulières. Nous incitons et soutenons nos jeunes afin qu'ils se réinscrivent dans une dynamique projective.

Cette année 2020 a révélé le besoin numérique. L'école en distanciel a amené les équipes éducatives à accroître le travail d'accompagnement et de suivi de la scolarité par le biais de l'environnement numérique de travail (AGORA06, ENT, PRONOTE)

Nous envisageons de renforcer une coopération en interne avec CAP Entreprise et l'AAVA, services du Secteur Accès à l'Emploi de la Fondation, dans le but de développer des initiatives, des outils... qui permettrait de favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes.

La gestion du quotidien

L'équipe évalue et valorise les compétences acquises et à développer définies dans le projet personnalisé construit avec l'adolescent (e) et sa famille :

Sur l'internat :

L'adolescent(e) doit progressivement être en capacité de se prendre en charge. Cela signifie que le jeune est accompagné au niveau de son lever, de la prise en charge de son linge, de sa chambre, de la gestion de sa scolarité, de sa vêtue, de son hygiène et de l'utilisation des transports en commun...

La préparation des repas se fait avec les jeunes, dans le cadre de la cuisine éducative, toujours dans l'idée de les préparer au passage sur un appartement.

Sur les appartements :

Le jeune apprend à entretenir son studio et à acquérir tous les gestes de la vie quotidienne. Le rôle de transmission de savoir-faire de l'équipe éducative prend tout son sens. Un travail est entrepris afin que le jeune adopte une alimentation saine et équilibrée. Celui-ci doit s'organiser pour l'approvisionnement des ingrédients et des produits d'entretien.

L'accès à la responsabilité au logement en studio nécessite une évaluation et une concertation régulière afin de mettre en place une méthode d'apprentissage où chaque adolescent peut gagner progressivement en autonomie.

En 2020, à la suite de la crise sanitaire, les éducateurs ont renforcé le passage sur les appartements et ont développé « l'aller vers ».

Insertion sociale

Nous sommes forcés de constater que créer des liens est difficile pour des jeunes au vécu abandonnique, chaotique et marqué par des ruptures affectives.

Avoir confiance en soi et avoir plus d'assurance sont des défis complexes à relever pour se sentir mieux. Il est nécessaire de pouvoir faire face à la solitude, de favoriser et développer des connaissances extérieures.

Nous accordons de l'importance à développer les liens sociaux, culturels afin d'éviter l'oisiveté et de développer la notion de plaisir. Nous organisons avec les adolescents, des camps, des sorties culturelles écocitoyennes et de découverte du patrimoine. Nous les incitons à participer à des colonies thématiques, des chantiers jeunes, à s'inscrire au sein de club sportif....

Nous veillons à connaître ou échanger sur les fréquentations de nos adolescents, tout en respectant leur intimité. Cet été, deux jeunes sont parti-es en vacances avec la famille de leurs ami-es. Un autre adolescent a pu participer à l'anniversaire d'un ami durant un week-end. Ces hébergements ont pu être travaillés en lien avec la MSD et éviter des fugues, ce qui représente une évolution notable.

L'accès à la citoyenneté

Nous éduquons nos adolescents aux principes de la vie en société, nous travaillons autour des droits et des devoirs. Au travers d'échanges et d'activités, nous abordons les notions de solidarité, d'écocitoyenneté, de démocratie et de liberté.

➡ Les séjours de réflexion à la Guitare et à la Villa Marie-Ange

Le séjour de réflexion doit être entendu comme une démarche qui redonne du sens au parcours de vie de l'adolescent dans un moment vécu comme une impasse. Il permet également à l'équipe et aux autres jeunes accueillis au sein de nos établissements de souffler face à des passages à l'acte répétés et/ou des comportements irrespectueux.

La pluralité des problématiques rencontrées au sein de nos services nous amène sans cesse à adapter, inventer de nouvelles formes d'accompagnements. Le séjour de réflexion est devenu un

outil éducatif des plus courant. Il est difficile d'utiliser le réseau des structures existantes hors département qui, au-delà du coût financier qui peut être très élevé, demande systématiquement l'aval du jeune. Ce dernier étant rarement en état d'adhérer en période crise.

Les séjours de repli sur les studios MET

Le séjour de repli vise à remobiliser le jeune. C'est une parenthèse spatiale et temporelle à son quotidien, lorsqu'il transgresse le règlement. Le jeune est accueilli sur un studio situé dans les locaux de la Maison de l'Enfance de la Trinité. Les interventions quotidiennes de l'équipe éducative permettent de travailler avec le jeune, sur sa propre réflexion et d'échanger sur les actes posés, dans un lieu neutre.

Ce moment suspendu en dehors du collectif, favorise la prise en charge individuelle et permet de renouer le lien parfois étiolé entre le jeune et l'équipe. Cet outil a pour objectif et finalité de redynamiser le jeune.

III - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

3.1 - Rôle et missions des psychologues du Pôle Hébergement Adolescents.

Les psychologues proposent aux adolescents et jeunes majeurs accueillis, un lieu d'écoute et de soutien, des temps de parole individuels ou collectifs afin de renforcer le travail d'étayage et de contenance affective mené au quotidien par les équipes éducatives.

Ce dispositif d'écoute a pour objectif de permettre aux adolescents d'exprimer leurs angoisses, leurs craintes, mais aussi leurs désirs, leurs envies, leurs rêves... De réfléchir sur leurs parcours et leurs histoires familiales.

Les psychologues interviennent également auprès des équipes en assistant aux réunions de service et en favorisant une analyse plus distanciée des situations. C'est en restituant leurs observations et/ou évaluations faites lors des entretiens que les psychologues vont permettre une autre lecture des comportements et un ajustement des pratiques éducatives. De plus, ils sont référents de la coordination thérapeutique auprès des différents intervenants médicaux et plus particulièrement ceux de la pédopsychiatrie.

Les rencontres familiales s'organisent généralement avec le psychologue, l'éducateur, l'adolescent et sa famille. Du fait de sa formation, le psychologue va s'attacher à repérer les systèmes relationnels au sein du groupe familial et tenter de travailler sur les dysfonctionnements pour donner du sens au placement, tout en veillant à ne pas disqualifier la famille ou l'institution.

Le contexte d'internat amène les psychologues à être présents en soirée ou sur des temps informels tels que les repas, les moments de détente ou lors de certaines tâches du quotidien. Ils peuvent également effectuer des accompagnements sur l'extérieur. Tout ceci facilite l'entrée en relation avec les jeunes accueillis.

Les échanges avec les équipes sont fréquents. Ils peuvent se faire lors des temps Institutionnels, mais aussi de manière plus informelle autour d'un café. La possibilité de rencontres individuelles pour aborder des situations spécifiques reste toutefois une part importante de l'activité des psychologues.

Ils sont aussi un appui possible pour les cadres qui peuvent leur déléguer certaines tâches ou faire appel à leurs compétences pour des prises de décision.

Si le rôle et la fonction du psychologue se déclinent de manière quasiment identique sur les deux structures, il existe toutefois des spécificités liées à l'accueil du public adolescent filles ou de garçons, car la puberté arrive généralement plus tardivement chez les garçons que chez les filles et ne s'exprime pas toujours de la même manière.

Les difficultés à organiser des événements communs entre les jeunes des appartements et ceux de l'internat nous a amené à repenser nos pratiques, notre accompagnement en renforçant davantage notre en direction des jeunes majeures : "l'aller-vers" a pris tout son sens durant cette crise sanitaire afin d'atténuer leur isolement.

Le projet de 2021 est de mettre en place une équipe mobile qui se situe dans la continuité de cette initiative.

3.2 - Accompagnement psychologique à La Guitare

L'année 2020 a été une année éprouvante pour tous et particulièrement pour les internats qui n'ont jamais cessé leur activité.

A la MECS la Guitare, l'annonce du confinement a demandé de nombreuses modifications dans le fonctionnement éducatif et a provoqué de réelles perturbations dans la dynamique du groupe.

Dans un premier temps, l'enfermement a été vécu par les adolescents comme une privation de liberté insurmontable, avec des réactions de colère et d'agressivité. Puis au fil du temps est apparue une forme d'adaptation avec pour quelques-uns une attitude passive et fataliste, pour d'autres une perte de dynamisme ou un repli sur soi teinté d'affects dépressifs.

De nombreuses activités et des temps consacrés aux devoirs, ont été mis en place afin de rythmer les journées et de favoriser une projection sur la semaine.

La gestion du temps a été en effet le principal écueil auxquels les adolescents se sont confrontés.

Des moments de paroles ont également été organisés pour soutenir les jeunes et être au plus près de leurs besoins. Ainsi a été instauré un goûter rituel le vendredi pour favoriser l'expression des ressentis et partager des gâteaux confectionnés à tour de rôle par chacun.

Puis les deux mois ont passé et il a fallu ensuite les préparer à la sortie du confinement, car après deux mois de vie entre parenthèses, le retour à la réalité suscitait beaucoup de craintes et d'anxiétés.

La reprise de la scolarité avec ses contraintes horaires n'a pas été facile à appréhender et pour certains le décrochage était tel qu'ils n'ont pas réussi à investir la fin de leur année scolaire.

Si l'accompagnement psychologique a été intensif et bien spécifique sur l'internat, il l'a également été auprès des jeunes hébergés en appartement. Car au-delà des restrictions liées au confinement, ces jeunes se sont retrouvés dans une immense solitude. N'ayant plus la possibilité d'être reçus dans les locaux de la Guitare, les visites à domicile ont été multipliées par les éducateurs mais aussi par la psychologue afin de veiller à leur bien être mental.

Les rencontres n'ont pas toujours été faciles à organiser car les jeunes avaient pris pour habitude de veiller tard dans la nuit et de dormir la journée pensant que le temps passerait plus vite ainsi.

Alors que cette période de confinement avait été un peu oubliée avec les vacances d'été et la reprise des activités habituelles, un second évènement a de nouveau déstabilisé le groupe de jeunes : l'attentat à l'église Notre-Dame début octobre 2020.

En effet, deux jeunes de la structure étaient présents sur le lieu du drame, car ils intervenaient dans le cadre de leur travail dans un des immeubles adjacents à l'église.

Choqués, ils sont tous deux venus sur le foyer en début de soirée pour raconter et partager leurs émotions.

Mais fragilisés par ce qu'ils avaient vécu, leurs propos ont par leur maladresse, déclenché des polémiques au sein du groupe.

Une fois l'apaisement revenu, ceci a donné l'occasion d'aborder ensemble dans les jours qui ont suivi, le thème de la laïcité et de recueillir en entretien individuel les ressentis de chacun dans leur rapport à la religion. Suite à ces situations, un appel à projet a été lancé par la Fondation pour l'organisation de formations sur la laïcité, la citoyenneté et l'égalité homme/femme avec les enfants. Elles auront lieu en 2021 avec l'Intervention de France fraternités. Des interventions de la cellule écoute diversité sont prévues dans chaque équipe pour échanger sur ces thèmes. Des ouvrages ont été également mis à disposition sur ces questions « *Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve* » pour favoriser la réflexion et le débat.

Ainsi l'année 2020 aura malgré les difficultés favorisé la réflexion et permis à chacun de se confronter à lui-même et à la fragilité du monde qui nous entoure.

L'écoute et le soutien que les adolescents ont pu trouver auprès de l'équipe et de la psychologue, dans cette période, restera sûrement une étape positive de leur parcours.

3.3 - La psychologue à la Villa Marie Ange face à la crise sanitaire.

De nombreux articles ont mis en évidence les impacts psycho-sociaux du confinement sur les jeunes, avec une augmentation du sentiment d'isolement et de stress. Dans la population générale une haute prévalence de symptômes de détresse, de dépression, de stress, d'irritabilité, d'insomnie de type anxieuse, de colère, d'épuisement émotionnel, de symptômes de stress post-traumatique, de peur, de perte, de culpabilité a été mise en évidence. La préoccupation autour de cet impact potentiel auprès d'une population caractérisée par autant de vulnérabilités et de vécus traumatiques, demeure très prégnante au sein des équipes.

Face à l'impossibilité de maintenir le droit de visite et d'hébergement des parents et des familles durant deux mois, le premier réflexe lors du premier confinement a été celui d'inquiétude sur les répercussions psychiques de cette mesure. Des efforts constants ont été mis en place par l'équipe éducative en collaboration avec la psychologue pour que cette période se passe au mieux pour les filles du foyer. Une forte solidarité a émergé afin de se protéger mutuellement face à un virus sur lequel on ne savait pas beaucoup. Chacune des filles a fait le choix de voir cela comme une opportunité pour un retour à soi et une « pause » dans un quotidien surchargé de devoirs mais aussi de contraintes diverses liées aux rendez-vous médicaux et autres.

De nombreuses actions ont vu le jour : confection de petites serviettes pour la Halte de nuit, des pochettes pour la lingerie pour les femmes du CHRS¹⁸, des cordes à sauter pour les enfants de la Maison de l'Enfance de la Trinité, ainsi que le travail des 3R (recycler réutiliser, réparer), etc. Une proximité et une grande complicité sont venues contrebalancer cet isolement, qui s'est finalement déroulé comme au sein d'une grande famille, tant pour les filles, que pour le personnel.

La sortie du confinement au début de l'été a permis de retrouver une bouffée d'oxygène : les camps, les excursions...

Le deuxième confinement s'annonce différemment : les filles sont contentes de pouvoir aller à l'école et de maintenir une vie sociale. Elles peuvent cette fois entretenir les liens familiaux, très importants pour la plupart d'entre elles et ce, indépendamment des problématiques existantes. Demeure une contrainte lourde pour le moral : les rassemblements pour les anniversaires, les fêtes ou tout simplement les repas communs avec les jeunes majeures et les adolescentes du foyer.

Alors que tout le monde essayait de ne pas se laisser envahir par l'anxiété que pouvaient susciter les mesures prises par le gouvernement, quelques jours avant Noël, l'horizon de la VMA s'assombrit subitement : plusieurs jeunes du foyer et des membres du personnel sont testés positifs.

Tout s'arrête alors qu'elles avaient chacune leurs projets : examens blancs, épreuves pratiques pour celles en formation professionnelle, séjours en famille pour les fêtes, sociabilisation avec les amis. Plus de convivialité lors de la préparation et du partage du repas du soir. Plus de séance de danse ou de sport dans la salle d'activités. Plus d'interaction. Plus de groupes. Les repas sont livrés dans des barquettes et sont servis directement dans les chambres. D'un lieu plein de vie, d'échanges, de bruits, de rires, d'animations diverses, la VMA devient en quelques heures un espace vide, presque fantomatique, où chacune des filles n'a pas d'autre choix que de se replier sur soi.

L'interrogation autour du déroulement des fêtes devient prégnante et inquiétante pour les filles, l'isolement place certaines d'entre elles dans une passivité agressive par moments et d'autres dans une attente ennuyeuse, tout autant préoccupante.

¹⁸ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Pour celles qui n'aiment pas lire, la situation demeure encore plus compliquée. Comment habiter ce temps qui semble infini et qui se déroule devant elles dans l'étroitesse de leurs chambres de 15 m², et que leurs stratégies de coping se réduisent souvent à l'évitement de leurs pensées, de leurs émotions, de leurs souvenirs traumatiques ? Certaines se mettent à écrire des romans, des pièces de théâtre, avec une attention toute particulière à l'orthographe et à la calligraphie, que seule peut permettre la dimension toute relative qu'a pris le temps pendant cette période.

Dans la conjoncture actuelle, au bout de presque un an de contraintes, culminant avec le cluster quelques jours avant les fêtes, comment retrouver l'espoir, la résilience ? Les mesures prises par le gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire ne font que s'alourdir de jour en jour. Nous sommes privés d'un minimum essentiel de prévisibilité de l'avenir. La gestion de cette situation de stress inédite demeure compliquée. Dans la guerre contre un ennemi invisible, les quelques « soldats » qui demeurent debout et fiers de l'être sont autant conscients qu'impuissants face aux séquelles que ces événements auront par effet de cumul avec leurs traumatismes antérieurs sur nos jeunes résidentes, mais aussi sur eux-mêmes...

Les objectifs du travail thérapeutique avec les adolescentes sont revus à la baisse durant cette période, tout en essayant de ne rien enlever à la qualité de notre disponibilité. Nous leur offrons une présence rassurante et étayante en leur servant les repas, en leur proposant des boissons chaudes ou des chocolats de Noël ; nous leur rappelons les bienfaits de la cohérence cardiaque et l'existence de *Respirelax*¹⁹ ; avec certaines, nous faisons des mini séances de relaxation dans le couloir, assises par terre ; nous leur rappelons ce qu'elles savent déjà et qu'elles semblent perdre de vue par moments : tout ceci aura une fin, elles en sortiront grandiées et pleines de gratitude de reprendre leurs vies et leurs interactions ; nous devenons les réceptacles de leur tristesse, de leur colère, de leur impuissance, de leur apathie, afin que tout ceci ne les envahisse pas totalement.

¹⁹ Application gratuite de gestion du stress

IV - L'ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

Avant la période de confinement

4.1 - L'inauguration de la salle Zounzoun

Ce projet est né pour répondre à deux questionnements :

- Comment faire place au pouvoir d'agir des jeunes ?
- Que manque-t-il à la VMA pour les jeunes ?

Les jeunes ont été rapidement force de proposition épaulés par deux éducateurs particulièrement sensibles à l'art et au spectacle.

Les filles ont pensé à un espace dédié pour elles ; avec un papier et un crayon un premier croquis a vu le jour ! c'était le début de l'aventure.

Le lieu était trouvé ; un ancien hangar attenant à la VMA, sans attrait ni réel intérêt pourrait être transformé en une salle polyvalente tout en conservant une petite partie pour le stockage du matériel technique. Dès lors l'implication a été effective et durable dans le temps notamment pour la recherche de financement avec la participation à plusieurs événements sportifs sur deux ans « la no finish line » de Monaco et de Nice. Les filles réalisent une vidéo pour expliquer le projet et ce dernier est retenu !

Les travaux peuvent débuter. Les jeunes ont été consultés à toutes les étapes de la rénovation : couleur plancher, miroir, sono, éclairage intérieur, extérieur...

Puis il a fallu trouver un nom à cette salle : les jeunes à l'unanimité votent pour la salle ZOUNZOUN qui signifie musique, mais aussi bruit, vacarme en niçois. Les ados un peu chahuteurs se retrouvent avec ce nom facile à retenir : « Dans la Zounzoun, on va pouvoir envoyer du son ! » LP 17 ans



I N V I T A T I O N

INAUGURATION

La Fondation de Nice
la présidente, le conseil d'administration,
les salariés et les jeunes du secteur Enfance-Jeunesse-Familles
vous invitent à l'inauguration de la salle polyvalente située au
13 chemin de l'Archet à Nice

financée par la **No Finish Line** de Nice représentée par Madame **Hélène Verdier**, présidente

cofinancée par l'association **Children & Future** représentée par Madame **Ariane Favaloro**, présidente

le mercredi 29 janvier 2020 à 17h
L'inauguration sera suivie d'un apéritif amical

Villa Marie-Ange
13, chemin de l'Archet
06200 Nice

Réponse souhaitée avant le 22 janvier
b.bianco@fondationdenice.org
Tél. 04 97 03 29 60



Je tiens vraiment à vous féliciter et vous remercier pour cette très belle inauguration et cette vidéo réalisée à cette occasion valant tous les spectacles, la zumba effrénée, le buffet préparé par Solid'actes, etc... Ce fut un grand moment qui nous a toutes et tous réjouis !

Je voulais vous dire que tous les participants, nos financeurs et chers partenaires de la No Finish line Nice et de l'association Children and Future ont été très émus par le spectacle des jeunes, et ils ont tous signifié que ces moments avaient été pour chacun d'eux une très belle récompense de leur action bénévole.

Tous m'ont dit avec beaucoup d'émotion que les témoignages des jeunes et cette vidéo avaient plus de significations que tous les beaux discours.

Encore bravo à toutes et nous pouvons être très fiers collectivement avec les jeunes de l'aboutissement de la salle ZOUNZOUN à la VMA !!!!!

La directrice du secteur



Buffet confectionné par Solid'actes

Je tiens à te féliciter, toi et ton équipe pour la très belle organisation de cette inauguration de la Zounzoun. J'ai eu beaucoup de plaisir et de fierté à être parmi vous. Je voudrais adresser un très grand merci aux jeunes filles et aux éducateurs pour la vidéo qui a été projetée. Beaucoup d'émotion, merci pour ce partage.

Je suis certaine que cette nouvelle salle sera bien exploitée par les jeunes filles !

Bien cordialement,

La Présidente



4.2 - Les activités communes de notre pôle adolescents

Lors de la fête de fin d'année 2019, le jeu des 12 mois, (des défis où le perdant devait inviter le gagnant sur une thématique du mois) a permis quelques rencontres en 2020 entre la Guitare et la Villa Marie-Ange.,

Janvier : la galette des rois sur la Guitare

Février : crêpes à la VMA

Puis on regrette un coup d'arrêt de ces activités à la suite des dispositions relatives à la crise sanitaire



4.3 - La Guitare et la VMA à ALLOS

Du 17 au 19 février 2020, à ALLOS au CLAJ



du 15 au 17 février 2020 à ALLOS au CLAJ

« Ces camps nous permettent de sortir du quotidien et de créer une cohésion de groupe entre les jeunes, mais aussi un esprit de solidarité.

Lors des camps nous n'avons pas la casquette d'éducateur, nous voyons les jeunes dans un autre contexte et eux de même ». Parole des éducatrices, M.F, A.M.

Et les jeunes ils en pensent quoi ?

« Il y avait de l'ambiance, une bonne équipe, ça coupe de la ville. C'était cool et il y avait de bonnes activités. » E

« On est loin du foyer. Ça nous fait découvrir autre chose, nouvelles villes, nouveaux paysages. » - K
« C'était bien, mais court pour mieux apprécier. » K

V - LE CONFINEMENT A COMPTER DU 17 MARS

*Des vies confinées et bouleversées pendant deux mois.
Mais qu'avons-nous ressenti lors du confinement ?*

Parole des jeunes et des éducateurs :

Informer et rassurer

Mise au point à faire pour vivre le confinement positivement.
Redéfinir les règles. Vivre ensemble 24h sur 24h.
Rappel des gestes barrières au quotidien.

Renforcer le lien

Prendre plus régulièrement et différemment des nouvelles les uns des autres.
Redécouvrir et réinventer notre communication.
(Courrier aux familles, échanger en visio...)

Initiatives

Temps profitable pour jardiner. Faire du sport.
Prendre le temps de cuisiner, lire, écouter de la musique - Fabrication de Masques.



Maintenir et soutenir la scolarité.

L'accompagnement scolaire des adolescents n'est pas toujours évident, en termes notamment pédagogique.
Engagement de bénévoles pour soutenir la scolarité à distance.

Plus de temps et de solidarité

Enfin la possibilité de prendre le temps de faire les choses, ne pas devoir courir dès le matin.
S'entraider, apprendre à se connaître.



5.1 La classe à la maison

Lors du 1^{er} confinement, les membres des équipes de la VMA et de la GUITARE ont dû mettre à profit leurs connaissances, plus ou moins lointaines, liées à leurs années de collège et lycée. En effet, tous les cours ayant été suspendus et afin d'éviter le décrochage, les professeurs envoyaient quotidiennement des devoirs sur les Environnements Numériques de Travail (ENT) des jeunes ; la masse de travail concernant cette activité a considérablement augmenté, mais parallèlement, toutes les réunions et rendez-vous extérieurs ont été annulés. Les jeunes et les éducateurs ont alors progressivement calqué le rythme de leurs journées sur celui des devoirs et des cours de maths, physique-chimie, français, histoire... chacun.e apportant son soutien en fonction de ses souvenirs et de ses compétences. Par toujours très à l'aise devant leur prof à l'écran, les jeunes ont fait comme nous la connaissance de cet outil incroyable ; la visio conférence. Ils ont aussi taquiné des supports très intéressants comme *Lumni*. Un élan de solidarité a vu le jour et des salariés de la Fondation voyant leur activité réduite sont venus prêter main-forte aux internats. C'est ainsi qu'une psychologue du CHRS a épaulé nos jeunes vivant en appartements dans le diffus. L'équipe d'éducateurs a dû renforcer « l'aller vers » ces jeunes plus isolés que ceux des internats.



Nos MECS, comme bien d'autres foyers en France, ont donc expérimenté la classe à la maison avec parfois des surprises, voire des révélations pour certaines jeunes sur une méthode de travail exigeante, mais moins contraignante.

« Une année qui avait mal commencé pour moi, je faisais un peu n'importe quoi ; je sortais, je ne travaillais plus au collège, j'avais de mauvaises fréquentations puis le confinement est arrivé et m'a aidé à me relever, j'ai eu un déclic comme une évidence, j'ai commencé à me mettre au travail, une vraie renaissance ! F.EA, 15 ans VMA

Depuis, la situation a évolué et les jeunes ont repris le chemin de l'école, les collégiennes à temps plein, les lycéennes alternant semaines en présentiel et distanciel... Et nous avons continué d'enfiler notre casquette de professeurs intermittents. Les semaines en distanciel sont très différentes d'un lycée à un autre. Suivant l'enseignant, la charge de travail est importante, mais parfois l'élève tourne en rond perdant ses repères. Il faut être capable de le remobiliser pour qu'il garde un rythme et surtout l'envie d'apprendre.

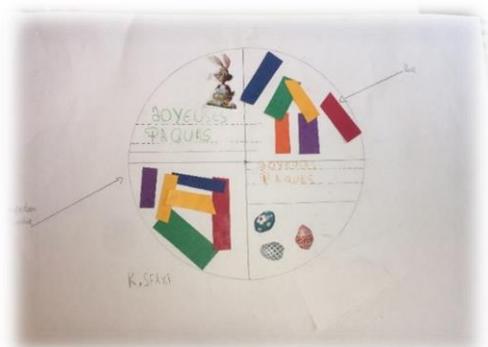


Le Ministre de l'Éducation nationale a exhorté le personnel enseignant à assurer une continuité pédagogique durant le confinement dû à la pandémie de coronavirus. Dans ce contexte, les élèves ont accès à la plateforme "Ma classe à la maison".

5.2 Les moyens développés par la Fondation et les partenaires

Disposer d'un équipement informatique constituait une condition essentielle de la continuité pédagogique. Toutefois, tous les adolescents n'avaient pas accès à des outils informatiques. Pour pallier à ce problème, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour équiper les jeunes et leur permettre ainsi de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions.

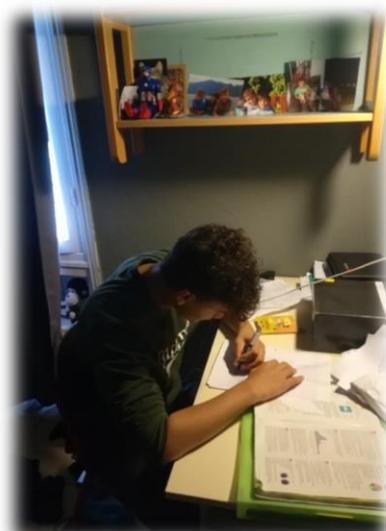
Une quinzaine d'ordinateurs ont été achetés à Actif Azur par Children & Futur et des clés 4 g par la Fondation afin de garantir la continuité de la scolarité des jeunes



Dessin art plastique

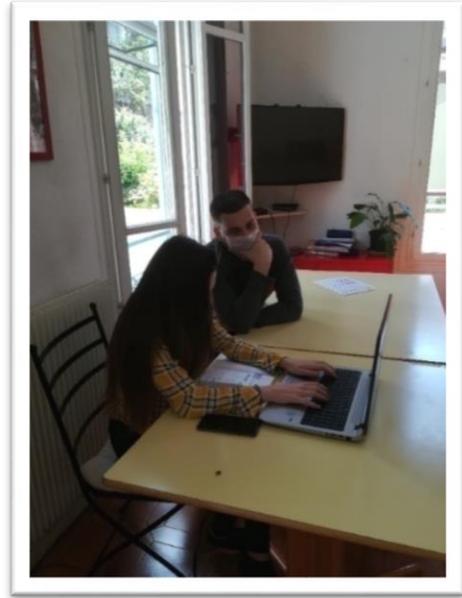
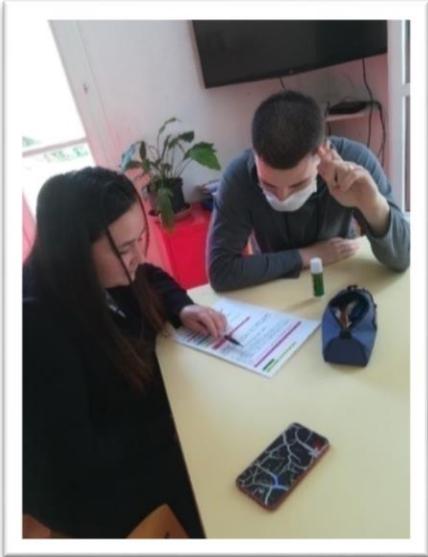


Ma cl@sse Virtuelle



Malgré le sentiment d'enfermement, nous tenons à tirer notre chapeau à tous ces jeunes qui ont su être à l'écoute des gestes barrières, du respect des règles sanitaires et qui se sont impliqués-es dans leur scolarité

BRAVO A TOUS LES ADOLESCENTS-ES

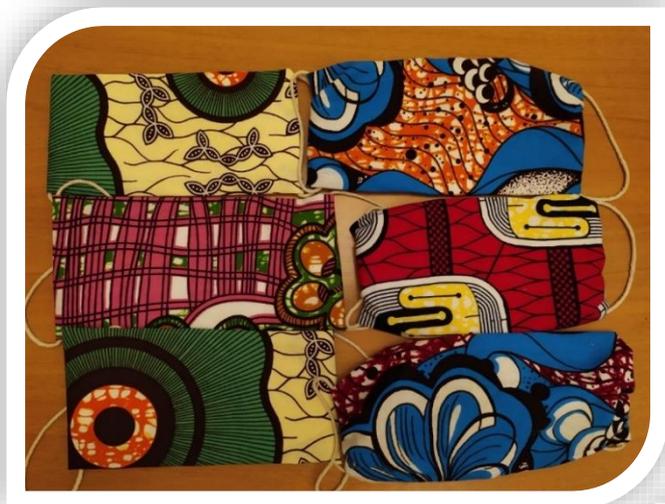


$86 + \frac{57}{30} =$
Ma Classe
à la maison
Mode d'emploi



Du fil & des aiguilles – Les tissus du lien

A la Villa Marie-Ange, initié par la psychologue, Véra ZIRANO, des activités couture solidaire ont été réalisées par les adolescentes. « Du fil & des aiguilles – Les tissus du lien »



Confection de masques et attrapes rêves pour l'équipe et les jeunes adolescentes





Confection de pochettes pour le CHRS et de serviettes pour la Halte de Nuit avec l'aide d'une surveillante de nuit

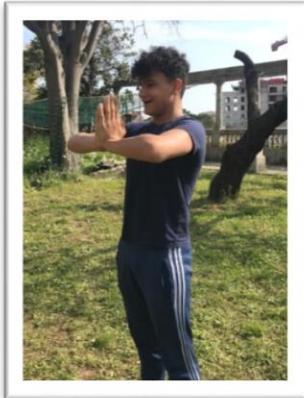


Confection de cordes à sauter pour les enfants de la MET

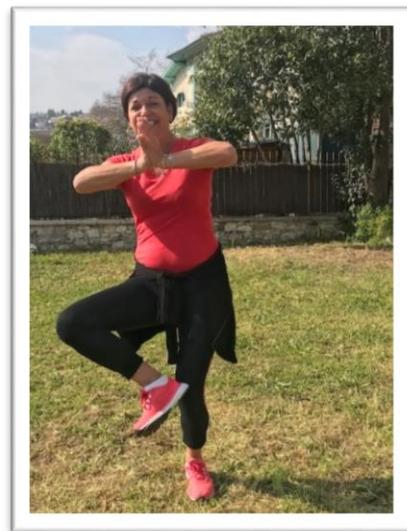


Les jeunes filles de la Villa Marie Ange se sont lancées dans un magnifique projet d'atelier couture qu'elles ont baptisées « Du Fil et des Aiguilles, les tissus du lien » pour occuper les temps de confinement ; En plus d'offrir leurs réalisations aux personnes en difficulté, elles nous ont offert des cordes à sauter cousues mains. Un grand merci à elles pour leur générosité.

Le sport



Des séances de sport dans le jardin avec le renfort du PAD





**Parties endiablées de Ping Pong
avec des challenges à la clé**



Initiation à la boxe

Les activités débroussaillage / jardinage



Atelier débroussaillage



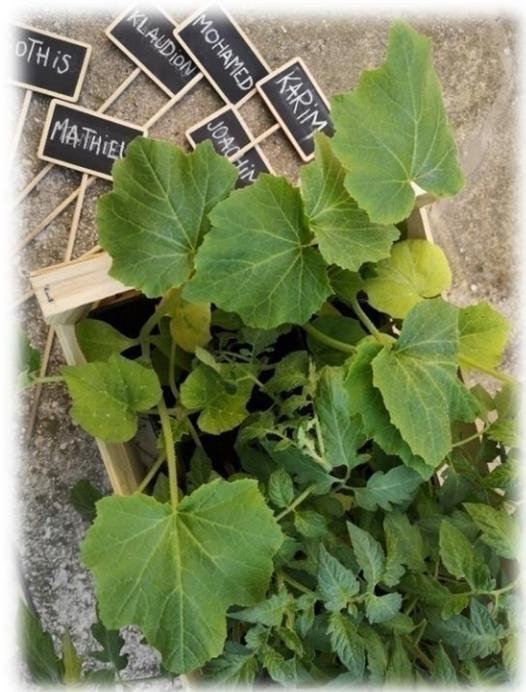
Le jardin dont dispose la MECS nous ouvre plusieurs possibilités. Nous poursuivons le projet du « Potager » et souhaitons acter un partenariat avec le jardin « Lou Pantai ».

Nous envisageons également de construire avec nos jeunes un poulailler en partenariat avec la Ressourcerie, l'objectif étant de lutter contre le gaspillage alimentaire d'adopter une posture écoresponsable.

Arrivage des plants de « Lou Pantail »



Chaque adolescent a reçu un plan à son nom afin de le planter et de s'en occuper



Merci Jean-Marc !
Rendez-vous pris
pour l'année
prochaine



Les activités dans la salle « Zounzoun »



Et oui, nous aussi
nous adoptons les
bons gestes !!!



Les dons



Achat d'ordinateurs pour des jeunes : Merci à Children and future (qui organise la course de la No Finish Line à Monaco et Nice au profit des enfants malades ou en situation de handicap et de précarité) pour le financement de l'achat de 15 postes informatiques pour lutter contre la fracture numérique et favoriser l'accès et la continuité de leur scolarité de nos jeunes en appartement, en internat.



Chocolats de Pâques : Merci à Auchan pour les chocolats que nous avons pu donner aux adolescents qui se sont régalés.

VI - LES PROJETS EDUCATIFS

6.1 – C'est mon patrimoine

Les adolescents ont participé à l'opération « C'est mon patrimoine » initiée par le ministère de la culture. En partenariat avec la médiatrice culturelle du Musée départemental des arts asiatiques de Nice. Les jeunes ont pu découvrir les mangas et rencontrer un Mangaka au travers d'ateliers. Le projet s'est déroulé comme suite :

- Visite de l'exposition « Enfers et fantômes » au Musée des Arts Asiatiques de Nice
- Atelier écriture de l'histoire pour chacun d'entre eux autour de la notion de fantômes, esprits surnaturels (réflexion autour des personnages, scénario...).
- Ateliers dessin manga. Rencontre du Mangaka
- Travail sur les voix, bruitages
- Enregistrement des voix, bruitages
- Présentation du projet à la Nuit des musées. Malheureusement la dernière rencontre prévue le 14 novembre n'a pas pu se dérouler pour cause de confinement lié à la crise sanitaire.





6.2 – La cuisine éducative



La mise en pratique de la cuisine implique que les jeunes soient initiés à l'hygiène des aliments. C'est pour cela qu'au cours de l'année, ils participent collectivement à une sensibilisation effectuée par notre auditeur-conseil autour de thématiques :

- Température de conservation
- Notion de DLC (Date Limite de consommation) et DDM (Date Durabilité Minimale)
- Aliments stables, périssables et très périssables
- La propreté

Cette information collective permet d'échanger avec les jeunes afin de prendre conscience de l'importance de l'hygiène alimentaire, de modifier leurs idées reçues et d'apprendre des bases qui leur serviront lors du passage en appartement et gagner ainsi en autonomie.

À la suite de cas révélés ou suspectés de COVID, les repas ont été livrés au mois de décembre. Cette contrainte alimentaire n'a pas été appréciée par les jeunes. Ils ont pu prendre conscience de la richesse et la liberté de choix que procure la cuisine éducative ; de la préparation des menus jusqu'à la confection des repas.



Fin 2020, un stagiaire TISF ainsi qu'un diététicien sont venus compléter l'équipe de La Guitare. Ils apportent un regard différent sur l'élaboration et l'équilibre des menus.

DINER PRESQUE PARFAIT en partenariat avec la MECS ALC

« Ce projet a été mis en place pour accompagner les jeunes dans l'acquisition d'autonomie et de créativité. Il a aussi pour objectif de rencontrer des adolescents d'autres MECS et de travailler en partenariat tout en développant nos actions vers l'extérieur. Cela a également permis d'appréhender la vision d'un équilibre alimentaire, ainsi que la confection et l'élaboration de menu. Ce projet vise l'accompagnement vers l'autonomie au niveau de l'achat de denrées alimentaires ainsi que les proportions adaptées à l'adolescent ainsi que la découverte de nouveaux aliments. Ce fut un moment de partage et la convivialité. L'esprit de compétition, l'échange et le sens de l'organisation était au rendez-vous. Les normes d'Hygiène ont été une contrainte supplémentaire dans la confection du repas. Ce projet « concours » a été remporté par la Guitare.

Nous envisageons, avec l'association ALC de poursuivre notre partenariat et d'organiser un goûter presque parfait quand les conditions sanitaires le permettront ». M.F éducatrice-spécialisée

6.3 - Les partenaires

Les spécificités de l'accompagnement des adolescents(es) et jeunes majeurs(es), rendent incontournables des interventions plurielles. C'est pourquoi nous avons tissé au fil du temps un réseau de partenaires interne et externe à la Fondation. L'objectif principal est d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des adolescents (es) et des familles dans une logique de parcours. (*Service interne de la Fondation)

ADMINISTRATIF LOGEMENT



CPAM

PELICAN*

CAF

ETABLISSEMENTS BANCAIRES

DIRECTION DE L'IMMOBILIER*

IMPOTS

SERVICE TECHNIQUE*

LOGEMENTS
INTER GENERATIONNEL

CROUS

PREFECTURE

GARANTIE VISALE

FJT

PLATEFORME JEUNES*

SERVICE MNA*

SCOLARITE INSERTION PROFESSIONNELLE



CFA

CAP ENTREPRISE*

Collèges Lycées

Facultés

Ecole de la 2^{ème} chance

LIEU RESSOURCES*

EPICERIE SOLID'ACTES*

CCI

AUTO ECOLE SOCIALE*

Pôle Emploi

AAVA*

Ressourcerie*

UP2A

SEGPA

CLASSE RELAIS

FLASH EMPLOI / PLIE*

REPRISE*

AGENCE INTERIM

PLIE

SPORT ET CULTURE



SIVOM

CLAJ

MUSEES ET OPERAS

MUSEE DU SPORT

CHANTIER JEUNES

MAIRIE DE NICE

CEJAM CEDAC

ENFANTS DE FRANKIE

CHILDREN AND FUTURE

BPDJ

BENEVOLES

109/ENTREPONT

FORUM JORGE

ADMISSION SUIVI ASE



MSD
CELLULE MNA
AEMO
FDE
AED*
MET*
AUTRES STRUCTURES
PJJ
PAD*
ADEPAPE²⁰

SANTE



MEDECINS REFERENTS
PMI
HOPITAUX/CLINIQUES
ITEP / IME
CPJA
UPAG / SIPAD ??
CENTRE MEDICO PSYCHO
CARREFOUR SANTE
CENTRE MUTUALISTE
PSYCHOLOGUES *
CSAPA*

« J'ai découvert l'ADEPAPE 06 grâce à l'intervention de Julien Dallo-Bellessa sur le foyer de la Villa Marie-Ange.

Avec Brigitte, la cheffe de service, je suis allée le rencontrer car mon contrat jeune majeur allait prendre fin en décembre 2020, sans certitude d'être renouvelé.

Mr Dallo-Bellessa m'a accueillie, a écouté mon histoire et mes projets. Il est quelqu'un de très impliqué et dévoué dans la situation des jeunes qu'il accompagne. L'ADEPAPE a été pour moi un appui, cette association m'a permis de poursuivre mon CJM et m'est venue en aide lors de ma sortie de CJM. Elle représente un tremplin pour les jeunes, qui comme moi, doivent prendre leur indépendance très tôt. » MC

Le CSAPA m'apporte beaucoup. Je rencontre une infirmière et un médecin qui m'accompagnent pour arrêter de fumer -CD

²⁰ ADEPAPE Association D'Entraide des Personnes A la Protection de l'enfance

Le passage en appartement accompagné par le service immobilier

Depuis 2020, le service immobilier de la Fondation accompagne les équipes dans les états des lieux entrant et sortant.

Nous constatons une plus-value dans ce travail en partenariat. Le chargé de mission du service immobilier est vu comme « un véritable agent immobilier » par nos jeunes.

La visite se fait avec professionnalisme, le chargé de mission fait le tour de l'appartement en présence du jeune, il lui montre le compteur gaz, électrique ainsi que la façon de couper l'eau. Cet accompagnement responsabilise le jeune et le prépare aux codes de la location immobilière.

Le service immobilier assure également la gestion immobilière auprès des syndicats et prospecte pour l'acquisition d'un appartement proche des internats.

Le lieu ressource, de l'apaisement au retour à la scolarité

Certains jeunes présentent des difficultés multiples et posent des actes qui peuvent nuire à leur développement personnel. Le manque de solutions d'éloignement temporaire est prégnant. Des relais sont nécessaires.

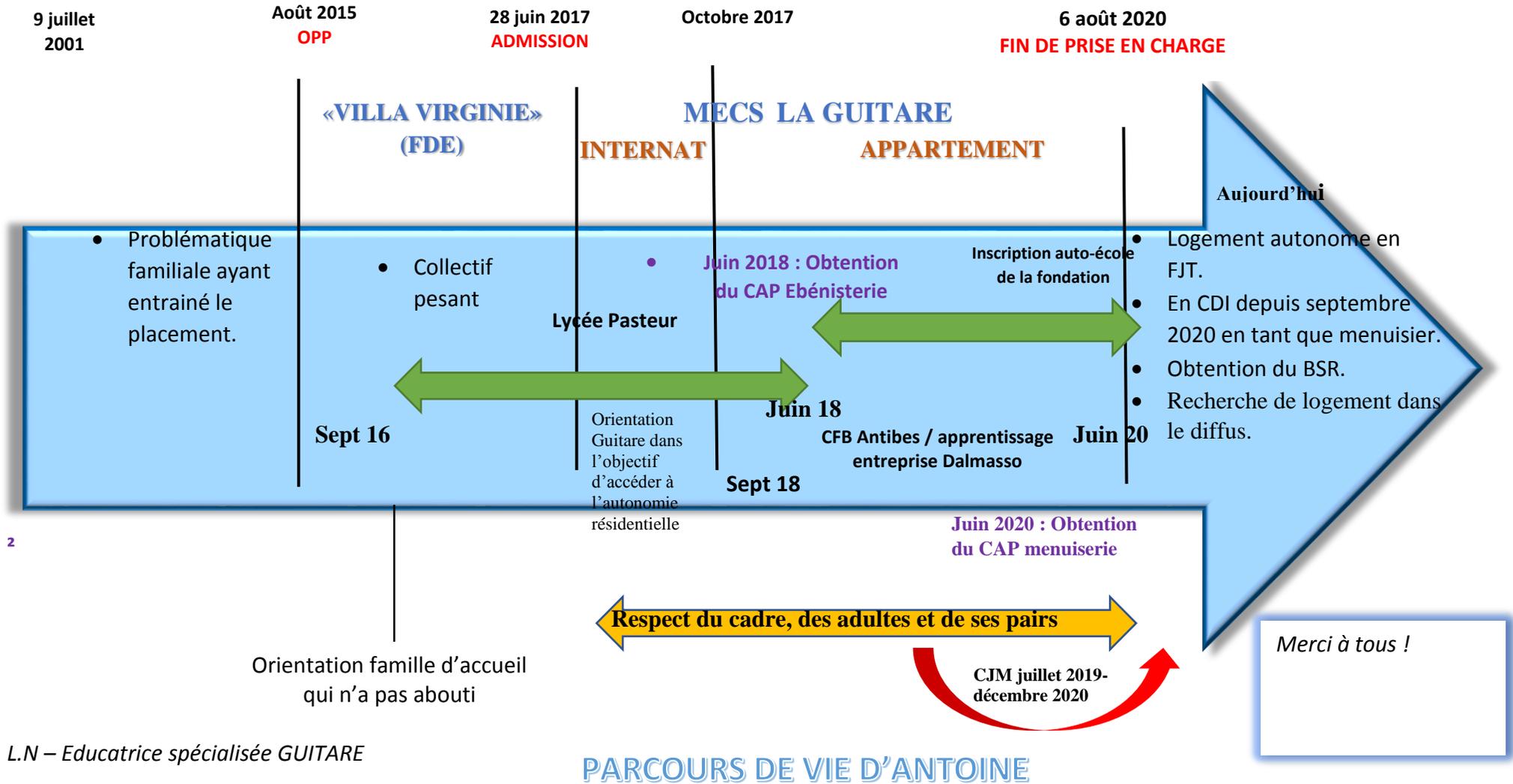
Quand le jeune adhère, le service peut s'appuyer sur **le Lieu Ressources du secteur Jeunesse Enfance Famille** qui prend en charge le jeune sur une partie de la journée.

A partir de 16 ans, cette mesure peut être couplée avec un séjour sur un studio de la MET. C'est une vraie réponse temporaire pour ces mineurs cumulant les difficultés. L'aide proposée par ces services nous est précieuse.

Le travail collaboratif permet aux internats de souffler et d'éviter les ruptures à répétition dans le parcours de vie des jeunes. Nos échanges entre services sont étayés par nos réflexions communes, le lien d'attachement du jeune à la structure d'accueil mis à mal peut revivre.

Le lieu ressource constitue également un soutien lorsque le jeune est en attente d'inscription scolaire ou exclu de son établissement. Cette solution permet à l'adolescent de ne pas être dans l'oisiveté, ce qui lui permet de garder un rythme. L'accompagnement proposé par l'équipe du Lieu Ressource représente un véritable atout pour nos MECS.

6.4 – Exemples de parcours de vie :



Parcours de vie. Olga*, 18 ans aujourd'hui.

Olga vient nous voir, nous offre de bons macarons, elle est accompagnée de son chien Gribouille. Représentante du CVS, elle avait milité pour la possibilité d'accueil d'un animal en appartement...



« Le placement m'a rendue plus forte, plus mature. Je pense avoir une vision plus élargie de la vie. Faut se donner la peine pour s'en sortir et surtout accepter l'aide proposée par l'équipe éducative » OP

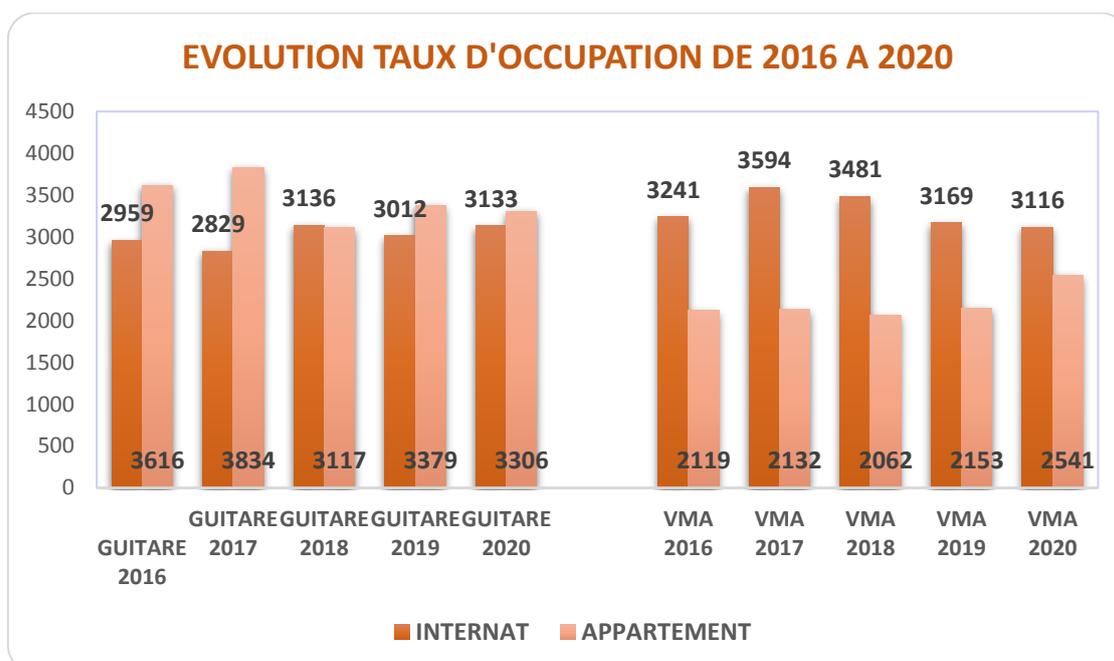
S.T Educateur spécialisé VMA

VII - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

7.1 - Evolution du taux d'occupation de 2016 à 2020

L'activité du Secteur Adolescents (internat MECS La Guitare, internat MECS Villa Marie-Ange et Appartements) pour l'année 2020 se termine avec **12 102** journées d'accueil soit **un taux d'occupation de 100,47%** qui représente **57 journées de plus**.

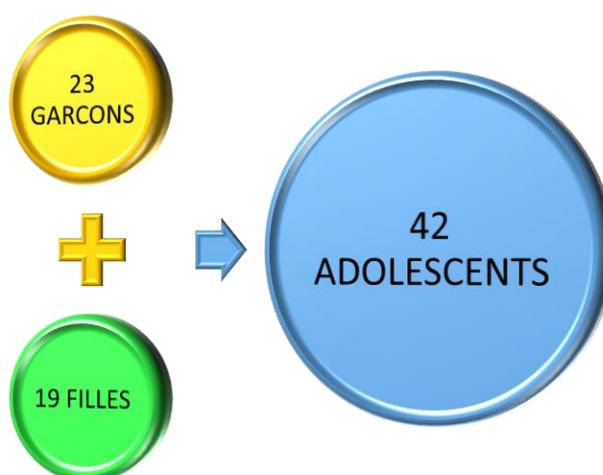
JOURNEES D'OCCUPATION DU POLE HEBERGEMENT EN 2020				
	GUITARE		VMA	
	INTERNAT	APPARTEMENT	INTERNAT	APPARTEMENT
JANVIER	277	260	279	217
FEVRIER	265	261	261	203
MARS	283	279	279	217
AVRIL	274	270	270	210
MAI	279	279	279	217
JUIN	270	270	270	210
JUILLET	279	279	277	217
AOÛT	239	285	254	217
SEPTEMBRE	239	270	241	208
OCTOBRE	248	258	211	217
NOVEMBRE	232	285	222	210
DÉCEMBRE	248	310	279	198
TOTAL	3133	3306	3122	2541
	TOTAL GENERAL GUITARE	6439	TOTAL GENERAL VMA	5663
TOTAL GENERAL			12 102	



En 2020, pour la Villa Marie-Ange et la Guitare, les taux d'occupation sont toujours très élevés. Les appartements sont très demandés par les jeunes.

7.2 – Statistiques des jeunes accueillis sur le Pôle Hébergement

En 2020, le Pôle Hébergement Adolescents a accueilli



Les admissions en 2020

Pour la Guitare :

6 jeunes garçons ont intégré l'établissement

- 1 jeune de la MECS Trinité
- 1 jeune du PAD de la Fondation de Nice
- 3 jeunes des Foyers de l'Enfance des A-M
- 1 jeune de l'association PAJE

Pour la Villa Marie-Ange :

3 jeunes filles ont intégré l'établissement

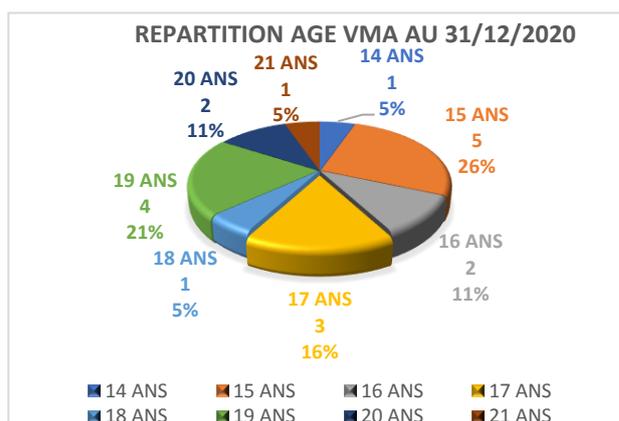
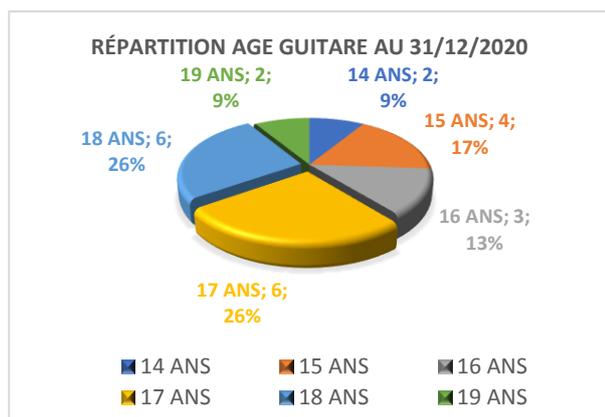
- 2 jeunes du Foyers de l'Enfance des A-M
- 1 jeune de l'AED de la Fondation de Nice

Les accueils d'urgence et repli AEDR en 2020

Nos places d'accueil d'urgence et repli sont toujours autant sollicitées et les équipes prennent soin d'offrir un accueil bienveillant au jeune reçu dans un moment de « crise familiale ».

GUITARE						
1	Accueil d'urgence	03/03/2004	07/02/20	10/02/20	4 jours	21 j
		03/03/2004	14/02/20	17/02/20	4 jours	
		03/03/2004	21/02/20	29/02/20	9 jours	
		03/03/2004	01/03/20	01/03/20	1 jour	
		03/03/2004	06/03/20	08/03/20	3 jours	
2	REPLI AEDR	29/09/2003	30/09/20	30/09/20	1 jour	1 j
3	REPLI AEDR	29/09/2003	30/09/20	30/09/20	1 jour	1 j
4	Accueil d'urgence	08/05/2005	20/04/20	23/04/20	4 jours	4 j
5	Accueil d'urgence	13/11/2007	06/11/20	13/11/20	8 jours	8 j
VILLA MARIE-ANGE						
1	Accueil d'urgence	01/04/2005	09/08/20	14/08/20	6 jours	6 j
2	Repli AEDR	28/08/2005	15/09/20	18/09/20	4 jours	4 j

L'âge des adolescents



Guitare :

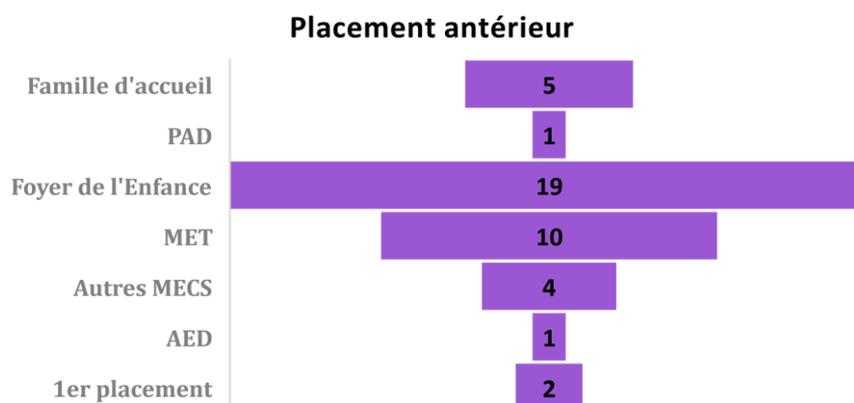
En 2020, 66% des jeunes accueillis sont mineurs, 25% ont moins de 16 ans. 44% sont des jeunes majeurs. La tendance continue à se confirmer avec un rajeunissement du public. Contrairement à 2019, nos adolescents ont quitté la structure plus tôt. Pas d'accompagnement au-delà de 19 ans.

Villa Marie Ange

En 2020, 58% des jeunes accueillis sont des mineurs, 31% ont moins de 16 ans. 42% des jeunes sont des majeurs.

La provenance des adolescents accueillis en 2020

PLACEMENT ANTERIEUR			
GUITARE		VMA	
Famille d'accueil	1	Famille d'accueil	4
FDE	14	FDE	5
Autre MECS	1	Autres MECS	2
MET	6	MET	4
PAJE	1	PAD Fondation	1
TOTAL	23	AED Fondation	1
		Dans leur famille sans mesure	2
		TOTAL	19



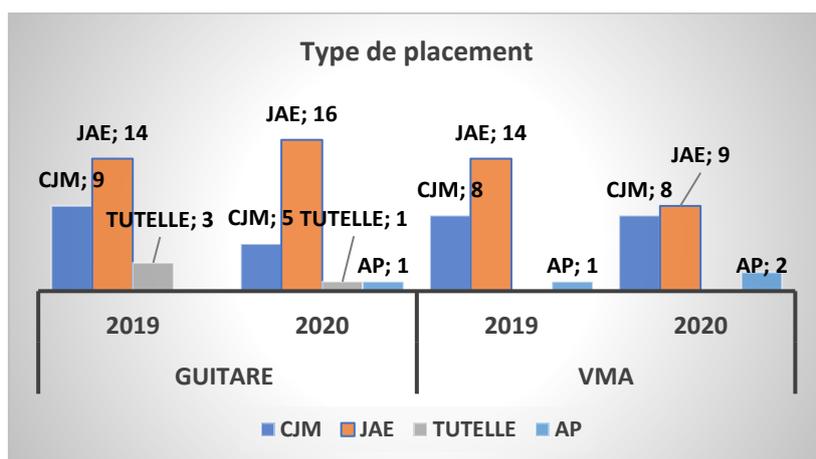
Ce graphique montre que les orientations proviennent majoritairement des Foyers de l'Enfance. Nous sommes attentifs à sécuriser le parcours du jeune au sein du secteur Enfance Jeunesse et Familles, ce qui explique la continuité de la prise en charge dans le pôle adolescents des enfants placés à la MET.

Comme les autres années, essentiellement pour les filles, le placement en famille d'accueil se complexifie à l'adolescence et conduit parfois à un placement.

En 2020, nous avons accueilli 3 adolescents Mineurs Non Accompagnés. 2 orientés par les Foyers de l'Enfance. L'un âgé de 14 ans l'autre de 15 ans. Un troisième âgé de 14 ans dans le cadre d'une orientation réalisée par la Maison de l'Enfance de la Trinité.

Les types de mesure

	GUITARE		VMA	
	2019	2020	2019	2020
CJM	9	5	8	8
JAE	14	16	14	9
TUTELLE	3	1		
AP		1	1	2
TOTAL	26	23	23	19



En 2020, les JAE²¹ sont toujours les mesures les plus représentatives des mineurs(es) accueillis (es). La durée des CJM²² est généralement comprise entre 6 à 12 mois. Le contrat jeune majeur peut être renouvelé sous conditions.

Le nombre de CJM a baissé sur la Guitare, c'est une conséquence du rajeunissement du groupe accueilli. Concernant la VMA, le nombre est identique à 2019. Les CJM contribuent vraiment à la consolidation des parcours et préviennent les sorties sèches de l'ASE²³

En 2020, les renouvellements de CJM se sont faits majoritairement en visio, ils ont été systématiquement renouvelés peu de sorties lors de l'état d'urgence sanitaire selon les recommandations du ministère des solidarités et de la santé

A noter, toujours un ou deux accueils provisoires sur chaque structure

²¹ Jugement en Action Educative

²² Contrat Jeune Majeur

²³ Aide Sociale à l'Enfance

7.3 - Scolarité et insertion professionnelle

Scolarité / Insertion professionnelle	GUITARE au 30/06/2020	GUITARE AU 31/12/2020	VMA AU 30/06/2020	VMA AU 31/12/2020
Collège 4 ^{ème} /3 ^{ème}	8	4	7	3
Collège SEGPA	1	1		
CAP 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2	2	4	2
Lycée général /technologique Seconde / Première / Terminale	2	3	4	4
Lycée professionnel	2	2		3
Etudes supérieures : BTS			1	1
Etudes supérieures : Faculté			1	1
Etablissement spécialisé	1	1	1	
Formation diplômante	1	1		
Apprentissage	4	6		1
En contrat de travail		2		2
Service civique	1			1
Ecole de la 2 ^{ème} chance	1	1		
Déscolarisé			1	1
TOTAL	23	23	19	19

Pour le Pôle Hébergement Adolescents :

En 2020, les jeunes du Pôle Adolescents sont majoritairement inscrits dans les collèges et lycées du département.

Les apprenti (es) ont été les jeunes les plus touchés par la crise sanitaire. Certains ont dû cesser leur activité chez l'employeur. Certes, la formation et la rémunération ont été maintenues et les équipes de la Guitare et de la Villa Marie-Ange ont pu les conduire jusqu'à l'obtention de leur CAP. Mais, ils n'ont pas pu décrocher un emploi suite à l'apprentissage en raison de l'effondrement d'activités des secteurs de la restauration, des salons de thé, glaciers...

Pire, des jeunes ont connu « l'activité réduite » ou « l'inactivité totale », au chômage partiel, concept qui arrive bien trop tôt dans le tout début de leur jeune carrière professionnelle.

A contrario, certains jeunes ont trouvé de l'emploi dans le secteur de la grande distribution.

➔ Réussite scolaire et professionnelle en juin 2020

DIPLOMES	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Brevet des Collèges	2	2
CAP	3	3
Brevet professionnel	1	
Baccalauréat professionnel	1	

Malgré la crise sanitaire, les jeunes ont pu être maintenus dans leur scolarité et obtenir les diplômes. Les épreuves des examens ont été validés par le contrôle continu, seules les épreuves techniques ont été maintenues en présentiel.

➔ Auto-école sociale

Sur la VMA : 4 adolescentes ont été inscrites dont 1 a réussi son code en 2020.

Sur la Guitare, 3 adolescents ont été inscrits, 1 a obtenu son permis, et 1 l'autre son code.

Le partenariat avec l'Auto-école sociale nous incite à poursuivre et renforcer la mobilité des jeunes. Nous souhaitons que chaque adolescent (e) puisse poursuivre son chemin, dans les meilleures conditions d'autonomie en favorisant l'accès à l'emploi.

C'est pourquoi, avant la sortie du dispositif, nous souhaitons proposer le permis BSR, aux jeunes qui n'aurait pas obtenu le permis B.

7.4 – Les orientations

➔ Les orientations après sortie en 2020

Pour le Pôle Hébergement Adolescents

5 jeunes garçons et 3 jeunes filles sont sortis du dispositif en 2020

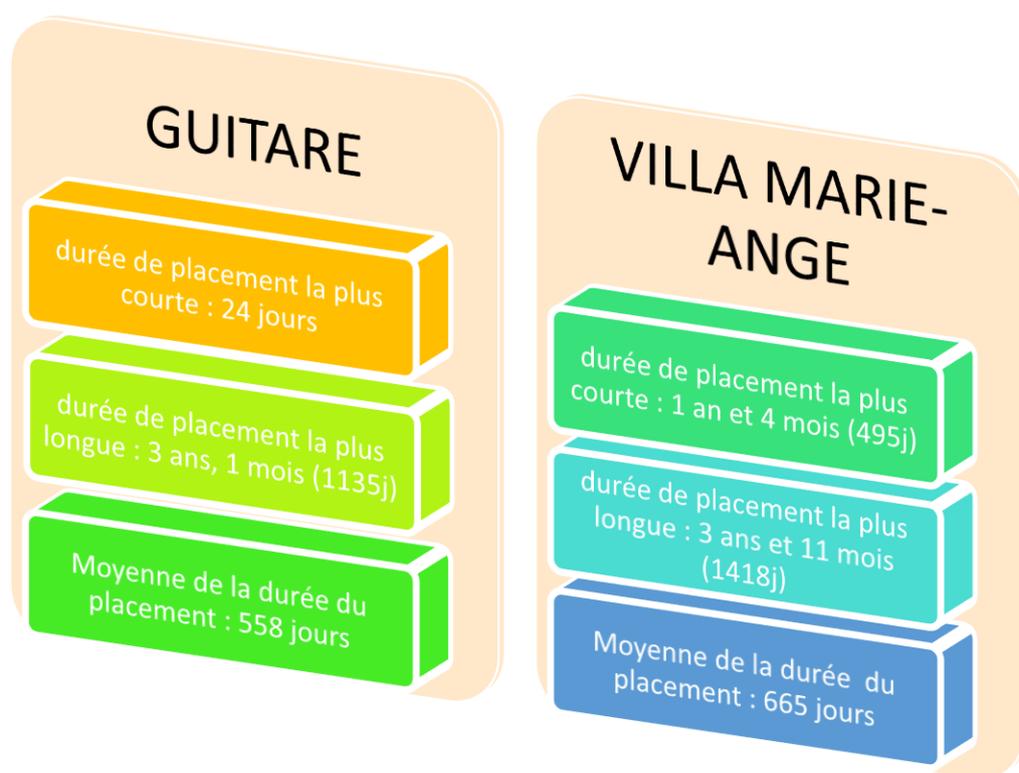
NOM	AGE	NBRE JOURNEES	SITUATION A LA SORTIE	LOGEMENT
G-A	19	1135	CDI Mistral bricolage	FJT
G-J	17	24	Formation restauration	Retour famille
K-A	15	524	3ème SEGPA	Retour famille avec PAD
M-E	18	362	Apprentissage CAP Cuisine	Plateforme Jeunes
S-A	16	704	4ème SEGPA - ITEP La Luerna	FDE
B-O	15	495	3ème	Famille d'accueil
B-M	20	1418	CDD	Retour famille
P-O	18	710	Service civique	Logement privé

En 2020, 5 jeunes de la GUITARE sont sortis du dispositif. 1 en FJT avec un emploi en CDI en lien avec sa formation de menuisier, 2 retours en famille, dont 1 avec une mesure PAD (tous deux scolarisé), 1 orienté vers la Plateforme jeunes de la Fondation et une orientation vers les Foyers de l'Enfance. Ces deux dernières orientations font suite à la demande des jeunes.

Pour la VMA, 3 jeunes sont sorties, cf. parcours de vie de Olga. Jeune accueillie en appartement dès l'âge de 16 ans qui a pu accéder à sa majorité à un logement privé et à un emploi à la Préfecture. Un placement de plusieurs années a permis à une jeune fille en situation de handicap de rentrer en famille. La famille d'accueil est parfois plébiscitée par les jeunes et la MSD est parvenue à trouver un lieu d'hébergement pour cette adolescente.

Si l'orientation à la majorité du jeune ne permet pas de formaliser un CJM, nous avons alors la possibilité si le jeune est sans solution de l'orienter sur le service de la Plateforme jeunes de la Fondation.

➡ Durée de placement



La durée de placement de 24 jours correspond à l'accueil d'un adolescent (placement administratif) au sein d'un de nos appartements qui ne s'est pas pérennisé à la demande de la famille. Nous constatons que certains (es) adolescents(es) ont un parcours assez long au sein de nos internats. La moyenne de la durée de placement est de 1an et demi à la Guitare et 1an et 10 mois pour la VMA.

VIII - GESTION DES MOYENS HUMAINS

8.1 - Réorganisation des secteurs de la Fondation validée en février 2020

La proposition de réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation trouve son point de départ dans la réflexion menée par l'équipe de directeurs en mars 2019 à la lumière des évolutions à l'œuvre dans notre secteur.

Une problématisation liant l'évolution de la société en général, et plus particulièrement celle des prises en charge des bénéficiaires, des métiers du secteur social et notre modèle d'organisation qui se veut moins hiérarchique, apparaît indispensable pour envisager l'avenir autrement, faire évoluer notre organisation et ainsi anticiper les importants changements annoncés.

Dans notre secteur

- **Evolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre »** : l'accompagnement se veut plus inclusif, le développement du pouvoir d'agir (DPA) des personnes accompagnées est recherché à tous les niveaux y compris au niveau des enfants placés.

- **Evolution des organisations et des modes d'intervention** : on note plus de concurrence entre les associations liée à la logique des appels à projets. Pour faire face à la transformation de l'offre, il faut être plus pro-actif, innovant et créatif sur la dimension ingénierie de projets, fonctionner davantage dans des logiques de coopérations, s'ouvrir plus sur l'extérieur en synergie et créer des passerelles entre sanitaire et social, entre logement et emploi, soin et social.

- **Evolution des diplômes** : Après la refonte des diplômes de niveau IV et V, la réforme des diplômes du travail social se poursuit désormais avec les diplômes d'ES, d'ASS et d'EJE reconnus désormais à un niveau II et vient de fait fortement interroger aujourd'hui le cadre intermédiaire et son diplôme de référence le CAFERUIS.

Au sein de la Fondation

- **Evolution du modèle managérial** : depuis plusieurs mois déjà, l'organisation de la Fondation tend vers plus d'horizontalité et de nombreux chantiers engagés témoignent de cette évolution.

La Charte de la relation au travail, l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective ont plusieurs objectifs : favoriser le lâcher-prise des directeurs sur le processus de décision et l'initiative, accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié·es soucieux du sens de leur travail, encourager l'écoute des salarié·es et susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs·trices.

Les nouvelles organisations du travail qui voient le jour et les attentes des nouvelles générations de salariés qui intègrent nos services viennent d'ores et déjà s'inscrire dans cette dynamique et interroger le management de proximité :

- des groupes de travail associant tous les statuts et métiers sont privilégiés pour travailler de concert des problématiques et définir des modalités d'actions que ce soit pour de nouveaux projets, des initiatives de services, des réorganisations ...,
- des postes de coordinateurs ayant un statut de cadres se sont développés au sein de la Fondation : 23 cadres intermédiaires dont 2 coordinatrices en 2016 (290 salariés au 31/12/16), 27 cadres intermédiaires dont 10 coordinateurs/trices en 2019 (356 salariés au 31/12/19),
- astreinte étendue aux salariés non cadres du secteur Enfance-Jeunesse-famille,
- nomination de salariés non-cadres « référents relais »,
- expérimentation du télétravail et horaires variables

-Développement du pouvoir d’agir : Après le lancement du large chantier du développement du pouvoir d’agir qui est une orientation stratégique de la Fondation (formation de plus de 70 salarié(e)s cadres et non-cadres, séminaire des cadres et ses suites : poursuite de la formation, lancement en 2020 de groupes de travail pour définir le développement du pouvoir d’agir au sens de la Fondation aussi bien dans l’accompagnement du public que dans la relation managériale), il est désormais opportun d’interroger l’évolution de l’organisation hiérarchique dans la Fondation.

Le développement du pouvoir d’agir dans la relation managériale et dans l’organisation du travail est une des valeurs historiques de la Fondation. Elle vise à plus associer l’équipe à la chaîne de décisions et susciter des initiatives et des projets, sans avoir à demander la permission, pour autant qu’elles s’inscrivent dans nos valeurs.

Dans ce processus, la méthode essai-erreur est privilégiée. Ce management participatif n’induit pas que la proposition issue du groupe de travail sera toujours intégralement mise en œuvre ou suivie telle que présentée, le cadre reste décisionnaire et responsable. Il doit néanmoins veiller à bien expliciter ses choix à partir des propositions et réflexions du groupe de travail. C’est un grand changement dans les pratiques managériales qui nécessite de la méthode, de la transparence dans l’objectivation de la décision et un accompagnement au changement.

-Nécessité de créer des Domaines d’Activité Stratégique (DAS) dans chaque secteur pour mieux piloter l’activité et être force de propositions : Les secteurs sont actuellement organisés autour d’au moins 6 établissements et diverses actions, sans rapprochement et/ou mutualisation de missions et de compétences entre ces derniers, ce qui présente un déficit en termes de stratégie et de perspectives alors même que les missions, les financements et les publics sont proches en termes de problématiques. D’autre part, ce morcellement et cette séparation entre établissements/actions entraînent une parcellisation du pilotage global au niveau de la direction du secteur, répondant aux besoins et sollicitations des uns et des autres souvent en dehors de toutes démarches de cohérence plus globale.

En termes de perspective, une réflexion quant à une restructuration prenant appui sur des domaines d’activité stratégique a émergé.

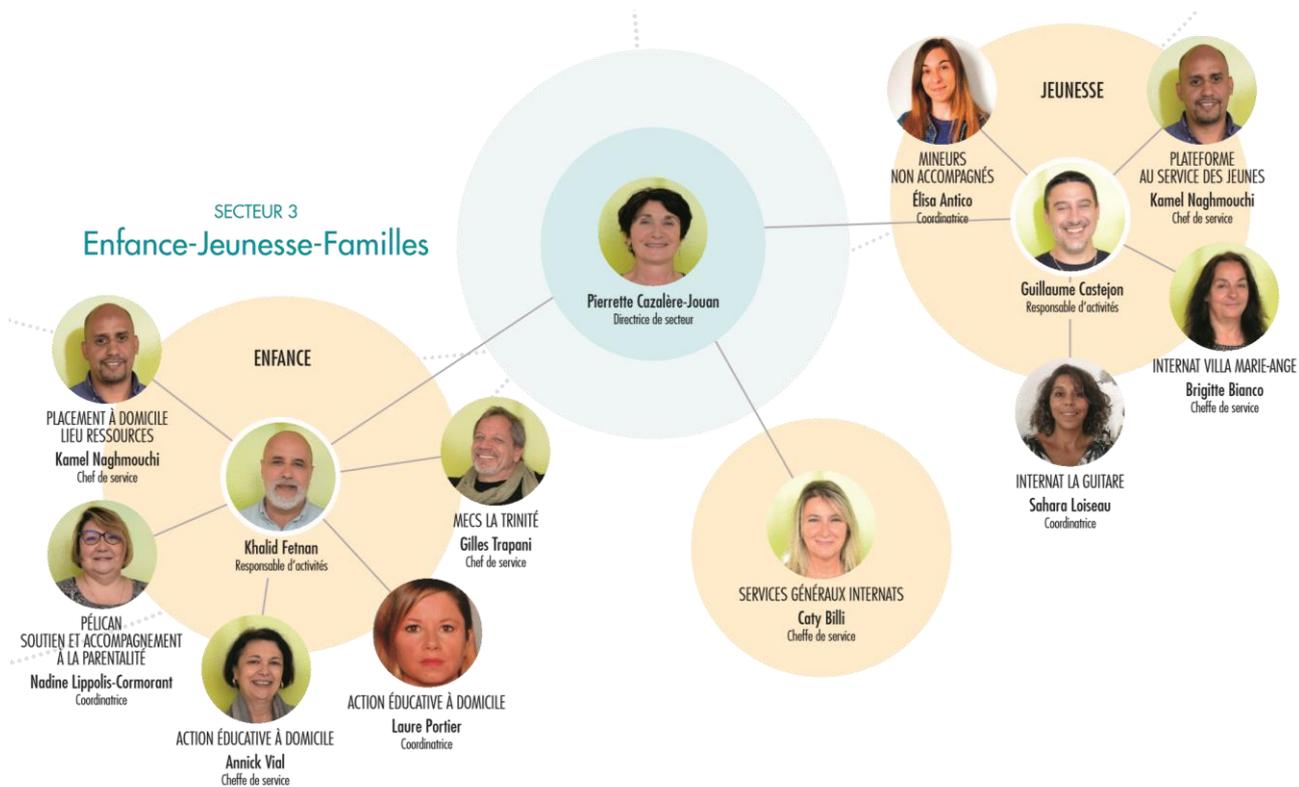
En effet, un domaine d’activité stratégique est un **ensemble qui partage les mêmes ressources**, affronte les mêmes « concurrents » et peut donc faire l’objet d’une stratégie spécifique. Les DAS sont des divisions des activités d’une organisation en segments homogènes. L’activité de l’entreprise peut ainsi être décomposée en **segments stratégiques** qui présentent les mêmes **facteurs clés de succès** à l’origine de la création de valeurs.

- Evolution du modèle économique : il ne s’agit pas de rechercher des économies d’échelle cependant la question économique ne peut être ignorée dans certains services de la Fondation. La reconfiguration de l’organisation hiérarchique sera vigilante à ne pas augmenter le nombre de cadres sauf en cas d’accroissement d’activités et création de nouveaux projets et/ou services.

En synthèse, il est utile de rappeler qu’une note présentant les enjeux de notre secteur ainsi que de la stratégie de la Fondation a été communiquée à tous les salariés en septembre 2018 pour sensibiliser et favoriser l’appropriation des évolutions engagées et à venir. Cette réorganisation s’inscrit dans la parfaite continuité de ce document joint en annexe.

En conclusion, il s’agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d’évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques (développement du pouvoir d’agir et innovation), afin d’accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

8.3 – Organigramme du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles



8.4 – Les commissions de travail et formation du personnel

➔ Les commissions de travail Inter-Secteur

Les équipes du pôle hébergement sont mobilisées dans les commissions de travail inter secteurs de la Fondation pour s'approprier et faire vivre les orientations stratégiques prioritaires.

COMMISSION DE TRAVAIL INTER SECTEUR	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Comité de rédaction du journal interne de la Fondation « Des faits...des actes »		1
Référent numérique	1	1
Cellule verte	1	1
Guide VAD et usage d'habiter	1	

➔ Les formations effectuées en 2020 :

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE SALARIES
Développement du pouvoir d'agir	4
Formation premiers secours en santé mentale	4
Prévenir et gérer les situations difficiles	2

Cette année, nombreuses formations collectives ont été interrompues, annulées ou organisées en visioconférence

Formation des assistants familiaux

A la VMA, nous participons à la formation des assistants familiaux. Il s'agit suivant les directives ministérielles de repenser le rôle d'assistant familial pour permettre la construction d'un lien d'attachement avec l'enfant protégé, et mieux associer l'assistant familial au parcours de l'enfant au sein de l'ASE. Nous partageons nos expériences et tentons de dédramatiser le travail auprès d'un public adolescent.

Formation interne

Deux sensibilisations à l'état de stress post-traumatique et à l'entretien motivationnel (Miller et Rollnick, 2013) ont été dispensées le 12 novembre et respectivement le 3 décembre 2020 à l'ensemble du personnel de la VMA.

La première présentation s'est imposée comme une évidence à la suite des attentats de la basilique Notre Dame du 29 octobre 2020, qui ont ravivé les souvenirs traumatiques de ceux du 14 juillet 2016. Cette sensibilisation a permis de mieux appréhender les processus, les mécanismes d'action et les pistes de prises en soin thérapeutique dans le cas de traumatismes lourds.

Pour ce qui est de la deuxième présentation, elle a eu comme objectif de mener une réflexion collaborative autour des méthodes et techniques d'entretien avec les jeunes afin de susciter la motivation et l'engagement dans leur parcours de vie.

Ces deux initiatives ont été appréciées par l'ensemble de l'équipe qui y ont vu une possibilité d'enrichir leur pratique

Deux journées de formation pour l'équipe de la VMA avec une psychanalyste qui s'est spécialisée dans la prise en charge des victimes d'inceste, de pédophilie ou de maltraitance. Également chargée d'enseignement à l'Université de Nice Sophie Antipolis, elle s'est spécialisée dans la prise en charge des mineurs victimes de maltraitance et d'agressions sexuelles, de leurs familles ainsi que dans la prise en charge des auteurs de ces crimes. Les deux thèmes abordés ont été :

- Traumatismes psychiques
- Climat incestuel, agression sexuelle, répercussion sur la sexualité des adolescentes

➔ La formation individuelle diplômante

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
DEES	3
Certification Surveillant de Nuit	1
TOTAL	4

Sur les formations diplômantes de 2020, on note 4 belles réussites : 1 éducatrice apprentie à la VMA, qui a obtenu son diplôme en juin 2020 et a été recrutée en CDI à l'AED. Les deux stagiaires longs ont décroché des postes en CDI sur leur lieu de stage. Un surveillant de nuit a obtenu sa certification.

➔ La formation à la sécurité incendie obligatoires et indispensable pour la protection des adolescents et du personnel (Côte d'Azur Incendie)

Interventions/Etablissements	La Guitare	Villa Marie-Ange
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	06/10/2020	08/10/2020
Nombre de participants	11	10
Evacuation de jour	18/11/2020	15/09/2020
Nombre de participants	9	7
Evacuations nocturnes	24/06/2020	07/10/2020
Nombre de participants	8	6

En 2020, l'ensemble du personnel du Pôle Hébergement Adolescents a participé aux formations et exercices pratiques liés à la sécurité des établissements du secteur.

8.5 – Les stagiaires et apprentis

Les équipes de la Guitare et de la VMA s'attachent à accueillir régulièrement des stagiaires et des apprentis en partenariat avec l'IESTS de Nice, l'IUT Menton et les Facultés de Nice.

Au regard de ces accueils, le Pôle Hébergement Adolescents du secteur Enfance-Jeunesse-Familles devient un site qualifiant en partageant l'expérience de travail en internat. Les deux MECS sont reconnus par les établissements de formation et jouissent d'une bonne réputation.

Un protocole d'accueil a été établi pour le suivi des stagiaires et apprentis.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien par leur regard extérieur sur les pratiques.

➔ Les stagiaires accueillis en 2020

Nous avons accueilli au cours de l'année 11 stagiaires répartis comme suit :

- Educateurs(rices) spécialisés(ées) : 3 à la GUITARE et 2 à la VMA
- Psychologue : 1 à la Guitare et 2 à la VMA
- Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale : 1 à la Guitare
- Secrétaire : 1 sur le Pôle Hébergement ados
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale : 1 à la VMA

Nous avons également accueilli des stagiaires dans le cadre de nos partenariats internes et externes.



- 1 stagiaire de l'école de la 2^{ème} chance
- 1 stagiaire issu d'un service interne de la Fondation allocataire du RSA pour la découverte du métier d'éducateur

Cette année, nous avons diversifié l'accueil des stagiaires et souhaitons continuer sur cette lancée. Cela nous apporte des regards différents sur nos pratiques. Pour l'accueil des étudiants « éducateur spécialisé » qui vont devoir monter en compétence et acquérir celles de cadres intermédiaires, nous devons nous mettre en lien avec l'IESTS pour définir les modalités de suivi.

➔ Contrats d'apprentissages :

En 2020, les maîtres d'apprentissage qualifiés ont participé pour la première fois au recrutement d'une apprentie sur la VMA.

« Le fait d'avoir fait partie du jury de recrutement a été un moment important pour moi, j'ai essayé d'analyser les discours des candidats et tenter de projeter les compétences et les attentes sur les besoins de l'internat. Je me sens d'autant plus investie dans cet accompagnement qui va durer trois années, cette personne recrutée correspond à l'esprit de l'équipe, j'espère que nous allons réussir à la porter dans notre dynamique à la VMA, Le premier trimestre est très prometteur. » VR, éducatrice spécialisée VMA

8.6 -Les bénévoles

Depuis 2018, nous accueillons des bénévoles sur la Guitare et la Villa Marie-Ange.

Les bénévoles apportent un soutien différent et complémentaire. Sur nos MECS, ils accompagnent individuellement les jeunes dans leur scolarité et leurs devoirs. Ils accompagnent le jeune dans une ou plusieurs disciplines spécifiques (mathématiques, français, anglais, etc.) afin d'améliorer leur qualité de travail scolaire.

« J'avais envie de faire du soutien scolaire depuis quelque temps déjà et le premier confinement m'a incité à franchir le pas.

J'ai répondu à une annonce de la Fondation et ai commencé le soutien à distance (par téléphone) en avril.

Depuis la rentrée de septembre, j'interviens tous les jeudi soir à La Guitare, accompagné par l'équipe d'éducateurs. J'aide des jeunes qui sont au collège et au lycée, essentiellement en maths et en français.

Etant professeur dans l'enseignement supérieur, je leur donne aussi des conseils quand ils s'interrogent sur leur orientation. J'essaie de rendre ce moment sympathique et ludique pour les jeunes »

G.B

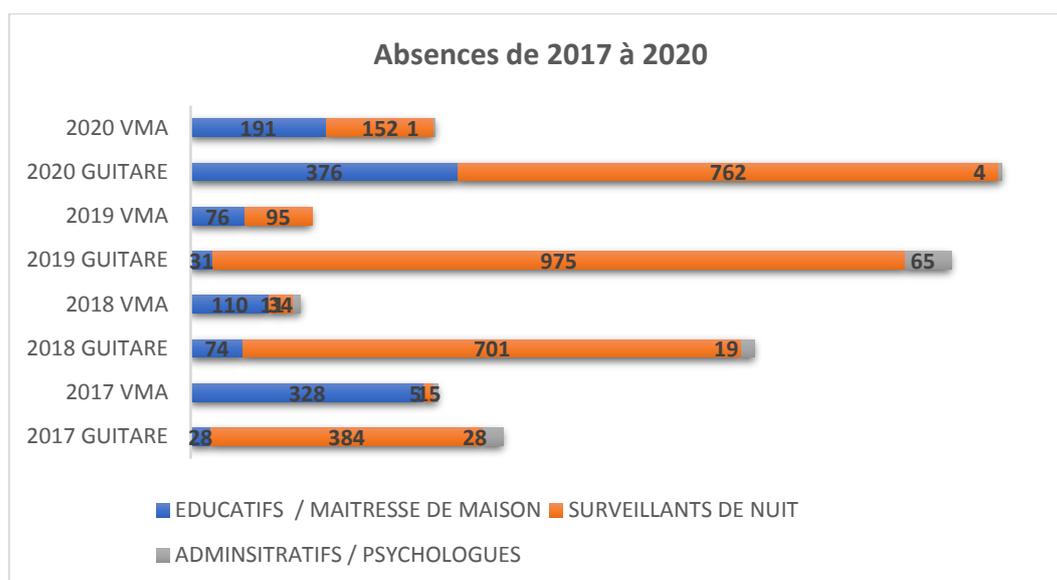
« Actuellement retraité et disponible je me suis engagé pour dispenser un soutien scolaire à des adolescentes de la Villa Marie Ange. Depuis déjà 2 ans et malgré la situation sanitaire pénalisante j'ai pu apprécier l'engagement et la bienveillance de toute l'équipe pour leurs protégées. Beaucoup de satisfaction de pouvoir écouter, échanger, transmettre à des jeunes parfois en grande difficulté mais qui ont foi dans leur avenir. Un intérêt tout particulier pour observer la progression de l'acquisition de la langue française et l'attachement à leur éveil aux valeurs de la République. Si parfois je peux me demander ce que j'aurais pu leur apporter, ce qu'elles pourraient en retenir, le doute fugace est balayé par les rires et les sourires ! L'espoir qu'elles puissent assumer leur autonomie est notre moteur à tous et je le partage très sincèrement. C'est pour moi une expérience affective très forte. Merci »

Bénévolement votre, AP

8.7 - Absentéisme et analyse du personnel

GUITARE							
	Accident de travail	Maladie ≤ à 5 jours	Maladie ≥ à 5 jours	Arrêt en lien avec le COVID	Congé maternité	Congés exceptionnels/ Enfants malades	TOTAL
SERVICE EDUCATIFS		35	16	99	221	2	373
SURVEILLANT DE NUIT	366		375	21			762
MAITRESSE DE MAISON		3					3
SECRETAIRE							0
PSYCHOLOGUE		4					4
CHEF DE SERVICE							0
TOTAL	366	42	391	120	221	2	1142

VILLA MARIE-ANGE							
	Accident de travail	Maladie ≤ à 5 jours	Maladie ≥ à 5 jours	Arrêt en lien avec le COVID	Congé maternité	Congés exceptionnels/ Enfants malades	TOTAL
SERVICE EDUCATIFS	2	2		103		2	109
SURVEILLANT DE NUIT	152						152
MAITRESSE DE MAISON		1		81			82
SECRETAIRE							0
PSYCHOLOGUE		1					1
CHEF DE SERVICE							0
TOTAL	154	4	0	184	0	2	344



L'organisation du temps de travail sur 4 jours est appréciée des équipes éducatives et permet un temps de repos nécessaire au regard de l'activité. Depuis cette organisation, on note un très faible taux d'absentéisme concernant Le personnel éducatif. Cette année 94% des absences des éducateurs de la VMA sont liés aux périodes COVID. Sur la Guitare, si on retire les 221 journées d'absence pour congés maternité, 65% des absences du personnel éducatif sont aussi liées aux périodes COVID. (salariés à risque sur le 1^{er} confinement, salariés contact, salariés COVID...)

Sur le pôle, les surveillants de nuit cumulent à eux seuls 67% d'absences sur la guitare et 44% sur la VMA. Le nombre important de jours d'arrêt (914 jours) correspond à des périodes de longues absences dont la cause initiale est un accident du travail (518 jours) dont à un ancien arrêt longue maladie.

IX – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

9-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

PLAN D'INVESTISSEMENT

Les investissements réalisés en 2020

Le plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 réalisé sur 5 ans correspond à la durée du CPOM. Ce Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) concerne les investissements prévisionnels des deux MECS regroupées au sein du Pôle Hébergement Adolescents.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les travaux prévus dans les deux établissements la Guitare et Villa Marie Ange ont été réduits au minimum et réalisés en fonction des déconfinements successifs.

- Sur la Guitare, il est à noter le remplacement de toutes les fenêtres du rez-de-jardin et du 1^{er} étage.
- Sur la VMA, les derniers investissements ont été réalisés pour les derniers équipements concernant l'aménagement intérieur de la salle polyvalente ZOUN ZOUN.

A la VMA et à la GUITARE

- Remplacement des fenêtres.....14 274, 70 €
- Aménagement sono et vidéo de la salle polyvalente3618,00€

Soit un total de.....17 892,70 €

9-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES

ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur.

Elle assure une partie des achats des deux cuisines domestiques privées en lien avec les maîtresses de maison, l'équipe éducative et les jeunes.

Afin de promouvoir le pouvoir d'agir, une fois par semaine, elle anime une commission « menu » avec un représentant de l'équipe et des jeunes accueillis.

Une journée tous les 15 jours, la comptable du secteur se rend à la Guitare pour assurer le suivi des régies, des moons card.

Elle reste un appui technique pour les coordinatrices et les cadres de proximité.

SECURITE SANITAIRE COVID 19

En cette année 2020, depuis mars, des plans de continuité ont été systématiquement élaborés pour chaque site du secteur, réajustés en fonction des périodes de confinement et de déconfinement.

Des protocoles concernant les consignes sanitaires liés à la continuité des activités ont été élaborés au sein de la Fondation et diffusés en temps réel à l'ensemble des salariés et des publics sur les sites.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

La nouvelle organisation de la Direction immobilière a généré une réorganisation sur le suivi des travaux sur les établissements. Les contrats de maintenance sont signés et mutualisés au niveau de cette nouvelle direction à laquelle sont rattachés désormais les services techniques. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement. Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation et des responsables d'activité sur site.

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé en 2019 sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement seront à renouveler en avec l'association secourir 06.

Un système de vidéo a été installée au portail de la villa Marie Ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa. Ce type d'aménagement sera réalisé sur la Guitare et la Trinité en 2021.

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ SUR LA GUITARE

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, suite à la visite périodique en date du 7 juillet 2020.

ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien de la Fondation organise des visites et assure les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse Familles.

Une note interne précise aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- ✓ d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- ✓ d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

X – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

10-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
223 541,49 €	256 350,00 €	226 270,14 €	-30 079,86 €

L'écart sur ce groupe 1 est de 30 079,86 € et il s'explique essentiellement :

La ligne 606 : « *achats non stockés de matières et fournitures* » présente un écart de 25 270,80 € qui correspond à :

- une économie importante sur les énergies soit 2245,93 € pour l'électricité, 8114,23 € sur le gaz qui n'est plus utilisé au niveau des cuisines domestiques.
- un excédent de 5821,72 € sur le petit matériel hôtelier. Le peu de turn-over des jeunes cette année a limité les achats de draps, de couettes. Pour certains équipements, nous faisons de plus en plus appel à l'agence du don, par exemple, des lots de vaisselle à des prix concurrents.
- des allocations de vêtements non distribués pour 6229,43 € suite aux départs de jeunes en cours d'année. Dans un souci de prise d'autonomie, des jeunes disposant de revenus souhaitent prendre en charge une partie de leur vêture. La crise sanitaire qui a engendré période de confinement et la fermeture de certaines boutiques a contribué à cet excédent.

LES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 6112 : « *sous-traitance : prestations à caractère médico-social* » :

L'écart de 8770,09 € s'explique par l'impossibilité à organiser des transferts et des activités de loisirs (cinéma, bowling, opéra, spectacles, événements sportifs... pendant cette année de crise sanitaire qui a été vectrice de lourdes contraintes. Quant aux frais de scolarité, la grande majorité des jeunes sont inscrits dans des cursus non payants.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 625 : « *déplacements, missions et réceptions* » : l'écart de 3 906,30 € correspond à des économies toujours effectives sur cette ligne.

La ligne 6284 « *prestations d'informatique à l'extérieur* » : cette ligne qui n'était pas prévue au budget initialement correspond au coût du support informatique et à l'hébergement cloud. Ces prestations sont devenues indispensables dans le fonctionnement des services. Le dépassement s'élève à 7 897,86€

La ligne 6288 : « *Autres prestations* » fait apparaître des dépenses supplémentaires avec un écart de 5 860,83 €. Ils comprennent les interventions de nettoyage des vitres à la guitare, l'entretien des lieux et la lutte contre les nuisibles dans les appartements ainsi que les analyses annuelles de l'eau effectuées sur les deux établissements.

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
1 532 460,75 €	1 454 335,00 €	1 508 924,05€	54 589,05 €

Cet écart de 54 589,05 € est à mettre en lien avec le groupe II des produits précisés dans la section d'exploitation pour des remboursements de salaires à hauteur de 47 794,24 €, portant l'écart à analyser à 6 794,81€.

L'écart restant de 6 794,81€ s'explique en partie sur la ligne 621 « personnel extérieur de l'établissement » pour 4 247,12€ par les mesures de renforcement du temps de ménage mises en œuvre avec la crise sanitaire auquel s'ajoute une augmentation des dépenses de la ligne 631 « impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations » pour 4342,61€ et de la **ligne 643** correspondant à « l'épargne temps » pour un montant de 5 204,22€.

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
392 050,28 €	377 423,00 €	382 033,16 €	4 610,16 €

Ligne 6132 : « locations immobilières » : cet écart de 6 351,25 € s'explique par deux locations supplémentaires effectuées pour compenser les replis PAD qui s'effectuent sur la guitare et la VMA.

Ligne 6152 : « Entretien et réparations sur bien immobiliers » : cet écart de 7128,03 s'explique par la réalisation de travaux « d'accès PMR » et de réparations non prévues notamment concernant la chaudière de la Guitare ou des interventions de plomberie à la VMA.

Ligne 6811 : dotations aux amortissements : l'écart de 14 437,33 € s'explique par la non-réalisation de tous les travaux prévus dans le PPI 2020, et le choix de leasing et non de l'achat de véhicules prévus, entraînant ainsi une diminution de la dotation aux amortissements.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges d'exploitation.

Réalisé 2019	Budget prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
2 148 052,52 €	2 088 108,00€	2 117 227,35€	29 119,35€

10-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
2 027 628,00€	2 031 683,00 €	2 031 683,00 €	0 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
51 487,53€	56 425,00€	47 951,70€	-8473,30€

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 47 794,24€

- 46 272,91 € correspondant aux heures d'absence d'une salariée exerçant des délégations syndicales (CFDT et CARSAT),

GROUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
7713,00 €	0€	1236,00 €	1236,00 €

Les autres produits exceptionnels correspondent aux remboursements par l'association Children § future de l'achat d'ordinateurs pour permettre la classe à la maison des jeunes pour un montant de 1236€.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation.

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
2 086 828,61€	2 088 108,00€	2 080 870,70€	-7237,30€

10-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat comptable de l'exercice 2020 présente un déficit de **36 356,65€**

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de **-8 769 €**

Ceci génère un déficit de **45 125,65€**

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat dans le cadre de la consolidation des différents établissements et des services inclus dans le CPOM (cf note générale du secteur sur l'analyse des comptes administratifs).

XI – CONCLUSION

Cette année 2020 a été traversée par une onde de choc : la pandémie de COVID 19. Une temporalité parfois suspendue, dans l'attente des annonces gouvernementales, de la mise en œuvre de mesures restrictives qui parfois désorientent, de la fermeture inédite des établissements scolaires, de la perte d'emploi pour certain(e)s apprenti(e)s...

Puis, cet élan de solidarité qui est venu contrebalancer nos doutes et nos inquiétudes, le soutien sans faille de la direction de la Fondation qui s'est adaptée et s'est montrée proactive pour nos internats qui ont continué à fonctionner même au plus fort de la crise. Notamment avec La formation d'une équipe de réserve avec des personnels volontaires du secteur et plus largement de l'ensemble de la Fondation. La continuité des plans d'action et les notes de la direction nous ont guidés comme un fil rouge.

Nous n'avons jamais manqué de rien, alimentation, matériel de protection... Pourtant le cœur de notre métier a été touché ; la covid 19 a mis à mal la production de lien social. Les gestes barrière et la distance sociale semblent contraire à la reconstruction du lien ; il a donc fallu repenser le travail éducatif, se réinventer, innover. Des éducateurs bien présents et des équipes soudées ont permis de relever ce défi illustré par la mise en œuvre rapide de « la classe à la maison ». Le pôle adolescent épaulé par sa direction a donc été capable de dégager des moyens et de mobiliser de belles énergies.

Au cœur de ce rapport d'activité nous avons également tenté de mettre en avant le fait que des temps ludiques, de partages et de vacances ont pu malgré tout exister cette année.

Au-delà de la crise sanitaire et de ces conséquences sur nos organisations, nous réaffirmons la nécessité, pour aider ces jeunes, de former les équipes afin notamment de comprendre les processus identitaires de l'adolescence et les antécédents de traumatismes.

Il est aussi indispensable de prendre le parcours de vie du jeune dans sa complexité et de le sécuriser dans nos internats. Le travail en partenariat consent aussi à nous positionner dans une logique d'expertise collective.

Dans ce sens des outils comme le Projet Personnalisé de l'Enfant, l'entretien 16/18 ou des dispositifs comme EVA GOA sont venus renforcer cette collaboration avec le département dans l'intérêt du jeune

Plus que jamais en 2020, insister sur les compétences et les qualités du jeune accueilli et accompagné a permis à l'adolescent(e) d'opérer souvent un changement de regard porté sur soi et sur son devenir afin de se construire un avenir meilleur.

Enfin, suite aux recommandations d'Adrien TAQUET, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, en lien avec le Pacte pour l'enfance et la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2019-2022, nous avons élaboré une feuille de route avec différents projets à mettre en place qui devraient commencer à être opérationnels en 2021

XII – PERSPECTIVES

Notre secteur s'inscrit autour des quatre grands engagements de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022. Notre feuille de route jointe en annexe en témoigne. 2021, sera donc une année d'élaboration et de mise en place progressive de ces projets.

La conférence annuelle de l'Observatoire Départemental de la protection de l'enfance (ODPE) du 21 septembre 2020 a lancé les travaux du futur schéma départemental de l'enfance 2021-2025. Il s'inscrit en deux phases : une de diagnostic et de consultation, une de concertation. Mme Seksik, Directrice de l'Enfance du Département des Alpes-Maritimes, a défini « *ce futur schéma comme une démarche participative avec tous les partenaires, grâce à une intelligence collective pour la co-construction de ce futur schéma* ». Il est donc nécessaire de nous inscrire dans cette dynamique de travail collectif, d'apporter notre expertise et de faire remonter nos réussites et nos difficultés.

L'état souhaite faire des enfants protégés « des enfants comme les autres ». En 2020 encore trop de reportages sensationnalistes ont renforcé les stigmates des jeunes placés en montrant à l'écran des enfants placés maltraités, des institutions parfois très défailtantes. Nous devons lutter contre cela au quotidien au sein des internats.

Pour permettre une évolution des pratiques et une meilleure connaissance des publics, nous souhaitons renforcer la formation des personnels en abordant des thèmes comme la prostitution des mineur(e)s, les traumatismes complexes, les premiers secours en santé mentale, les mineurs victimes de violence intra familiales, l'approche systémique, la radicalisation... Beaucoup de visio conférences sont proposées comme les matinales de la direction de l'enfance, des colloques internationaux... Nous devons aussi actualiser nos connaissances sur les contenus en lien avec la réforme des diplômés du travail social.

A la VMA, suite au succès remporté par l'aménagement de la salle Zouzoun et son appropriation par les jeunes, nous allons répondre en 2021 à un appel à projets de la Fondation de France en partenariat avec le NCCA pour développer notre activité aux autres secteurs de la fondation

A la Guitare, afin de développer l'accès aux pratiques culturelles, écoresponsables et sportives, les jeunes se mobilisent autour d'un projet qui devrait être proposé à l'association Children & Futur et qui consisterait à l'aménagement d'un espace polyvalent à la Guitare. L'idée est de proposer un lieu de culture, de création et d'extériorisation, en créant un espace musical avec studio d'enregistrement, matériel audiovisuel et numérique qui permettra aux adolescents d'exprimer leurs « maux » à travers des « mots ». Ce projet reste dans la continuité de notre projet réalisé en 2019 en lien avec l'association WAKE-UP. (Expression orale et musicale)

Nous souhaitons également expérimenter le principe de la pair-aidance avec le recrutement programmé d'un travailleur pair qui grâce à son savoir expérientiel pourrait impulser une dynamique nouvelle dans l'accompagnement de nos publics.

En 2021, nous souhaiterions aller plus loin et revoir l'organisation du CVS, notamment en imaginant une participation des familles. La formation système prévue cette année nous permettra d'organiser une réflexion en ce sens.

Enfin au niveau administratif, le pôle devrait s'équiper du logiciel NEMOWeb, un outil qui facilitera la gestion de nos actions dans le cadre du suivi de l'utilisateur. Il permet d'accéder à l'ensemble des informations (administratives, éducatives, sociales, médicales...) dans un Dossier Unique et Partagé.

ANNEXES

LA FEUILLE DE ROUTE
SECTEUR ENFANCE JEUNESSE FAMILLE
2020-2022 (document interactif)

En lien avec les engagements de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 pour garantir à chaque enfant les mêmes chances et les mêmes droits : Adrien Taquet, secrétaire d'Etat solidarités et santé



Point d'étape prévu avec les équipes fin septembre 2020



QUATRE ENGAGEMENTS

POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles

Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures

Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits.

Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte.





PROJETS

Constitution d'une équipe mobile itinérante de psychologues du secteur pour intervenir dans les 60 appartements

OBJECTIFS

Sur le modèle de l'association Métabole, développer des interventions d'accompagnement psychosocial dans une démarche de l'aller vers...

Relever le défi de l'accompagnement hors les murs

ENGAGEMENT 2

*Sécuriser les parcours des enfants protégés
et prévenir les ruptures*

Composition du groupe de travail

ZIRANO Véra, MARI Christine,
BEN NARS Fahima,

PILOTE

Brigitte BIANCO

FICHE PROJET

A faire

DELAI

Rencontre du groupe de pilotage Septembre 2020.

Projet finalisé fin décembre 2020



ENGAGEMENT 3

Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits

Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée notamment sur l'accès à la culture et aux loisirs.



PROJETS

Dans le prolongement de la pratique musicale autour du RAP et du SLAM, étude avec les jeunes d'un projet sur la guitare

Composition du groupe de travail

Zied LABIB, Maéva FOURREAU

PILOTE

LOISEAU Sahara

OBJECTIFS

Développer des projets autour de pratiques artistiques avec les adolescents de la guitare

FICHE PROJET

Fiche projet OK

DELAI

En attente du projet (Septembre/Octobre 2020)

Financement prévu par les no finish line Nice et Monaco pour l'achat de matériel et l'aménagement d'un studio





PROJETS

Proposer au Conseil d'administration la participation d'un collège composé de jeunes du secteur

OBJECTIFS

Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes en développant leur présence dans les instances,

ENGAGEMENT 3

Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits

Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée notamment sur le pouvoir d'agir et l'accès à la citoyenneté

Composition du groupe de travail

Pierre-Yves ESLAN, Fanny SANANES

PILOTE

CASTEJON Guillaume

FICHE PROJET

Fiche projet OK

DELAI

1^{er} trimestre 2021





PROJETS

Proposition de travailler avec les jeunes dans les centres de formation (l'IESTS, l'IUT de Menton, ASFAM...)

OBJECTIFS

Valoriser le pouvoir d'agir de la Fondation et inclure des jeunes dans les interventions auprès des étudiants

ENGAGEMENT 3

Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits

Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée notamment sur le pouvoir d'agir

Composition du groupe de travail

Leinag NENAN, Zied LABIB, Fanny SANANES +
1 jeune majeur

PILOTE : BIANCO Brigitte,

FICHE PROJET

Fiche de projet OK

DELAI

1^{er} trimestre 2021





PROJETS

Projet d'optimisation du site de la Trinité avec un projet de centre éducatif professionnel, cuisine, serres et photovoltaïque

Dans le prolongement des actions de développement durable et en lien avec les autres secteurs de la Fondation, Lieu ressources, solidactes, Lou pantai...

OBJECTIFS

Faire de la cuisine de la Maison de l'enfance un lieu d'apprentissage de la découverte de métiers pour les publics adolescents et jeunes de plus en plus nombreux

Envisager la mise en place de serres sur le vallon pour la découverte des métiers de jardinage, production de légumes, ...

Proposer un aménagement des toits de la MET en photovoltaïque (propositions devis)



ENGAGEMENT 4

Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte

Composition du groupe de travail

Mathilda FOURNIOUX, Mélanie PIZARRO, Alain NICOUD, Guillaume CASTEJON, Kamel NAGHMOUCHI, Sabine SUC, Lou Pantai, Géraldine CARDONA

PILOTE

CAZALERE-JOUAN Pierrette

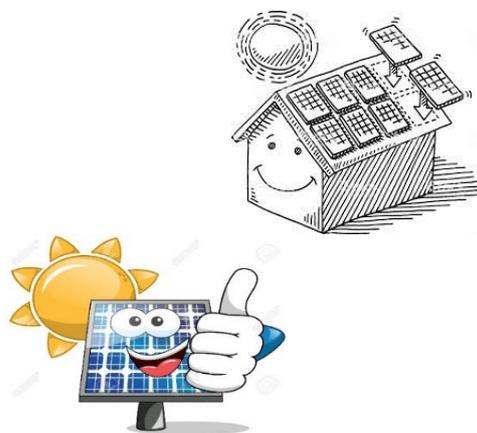
FICHE PROJET

Fiche de projet OK

DELAI

Étude de faisabilité du projet fin décembre 2020

Définir une date



ENGAGEMENT 4



*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie
d'adulte*

*Faire en sorte que les enfants et anciens enfants
accompagnés participent à l'ensemble des temps et
des instances d'élaboration et de décision*

Composition du groupe de travail

ANTICO Elisa, MICHAUD Nicolas, FOURNIOUX
Mathilda

PILOTE

CASTEJON Guillaume

PROJETS

Développer des études qualitatives comme celle
de la plateforme avec l'ADRAP

FICHE PROJET

Fiche de projet OK

OBJECTIFS

Entendre la parole des enfants et des jeunes
accompagnés (MNA, internats) pour améliorer les
modalités d'accompagnement

Créer des outils d'évaluation qualitatifs

DELAI

Projet démarre le 26 octobre avec l'ADRAP et
remise de l'étude janvier 2021



ENGAGEMENT 4



***Préparer leur avenir et sécuriser leur vie
d'adulte***

Faire en sorte que les enfants et anciens enfants accompagnés participent à l'ensemble des temps et des instances d'élaboration et de décision

Composition du groupe de travail

Patricia TRANCHIER, Sabine SUC

PILOTE

CASTEJON Guillaume

FICHE PROJET

Fiche projet OK

DELAI

En cours en 2020 partage des pratiques

PROJETS

Dans le prolongement de l'axe stratégique de la Fondation, développer des expérimentations de travailleurs pairs dans les internats et autres services

OBJECTIFS

Former les pilotes

Initier les équipes au développement des travailleurs pairs dans le secteur

Enrichir les pratiques des équipes éducatives





PROJETS

Travailler sur les différents modes d'hébergement en termes de repli, de séjours de réflexions des jeunes de 16 ans

OBJECTIFS

Eviter les ruptures de parcours des jeunes par un accompagnement adapté avant leur majorité afin de développer leur autonomie

ENGAGEMENT 4

Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte

Composition du groupe de travail

Khalid FETNAN, Caty BILLI, 1 VMA, 1 GUITARE, 1 PAD

PILOTE

NAGHMOUCHI Kamel

FICHE PROJET

A finaliser avant fin août

DELAI

2021





ENGAGEMENT 4

*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie
d'adulte*

PROJETS

Développer toutes les pistes de logements pour les jeunes en sortie de prise en charge (co-location intergénérationnelle : toit en tandem, ensemble deux générations, alliances, camelot, Côte d'Azur habitat...)

OBJECTIFS

Développer la colocation intergénérationnelle

Composition du groupe de travail

Sabine SUC, Patricia TRANCHIER, Pierre-Yves ESLAN

A déterminer

PILOTE

FAMELART Carole/ CASTEJON Guillaume

FICHE PROJET

Fiche de projet OK

DELAI

Démarrage depuis 6 mois





ENGAGEMENT 4

*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie
d'adulte*

PROJETS

Création d'un réseau d'entreprises « solidaires » aux jeunes de la Fondation et qui contribuent à leur formation professionnelle

OBJECTIFS

Identification des entreprises qui forment déjà les jeunes apprentis issus de notre secteur (MNA, Plateforme, Guitare, VMA)

Identification des prestataires au niveau de la Fondation

Création d'une charte engageant les entreprises à employer (s'ils sont en recherche et si l'offre correspond aux besoins)) des jeunes issus de nos services.

La Fondation pourrait valoriser cet engagement en contactant en priorité ces prestataires en cas d'interventions sur les différents services de la Fondation.

Composition du groupe de travail

Leinag NENAN, Pierre-Yves ESLAN, Ayumi MYIAMA

Composition du groupe de travail

Cadres d'activité Jeunesse
Educateurs/CIP/Damien/Carole

PILOTE

CASTEJON Guillaume

FICHE PROJET

Fiche de projet OK

DELAI

Démarrage en 2021



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

